67e ANNEE (7e SÉRIE) N° 2 10 JANVIER 1957

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres tous les jeudis*

Mgr F.-M. CATHERINET
*Protonotaire apostolique*
Directeur

R. DESVOYES
*Chanoine titulaire de Langres*
Codirecteur

## Bulletin d'Ecriture Sainte

### (ANCIEN TESTAMENT)

SOMMAIRE

I. INTRODUCTIONS ET TRADUCTIONS. — 1° J. Steinmann, *La critique devant la Bible.* — 2. G. Auzou, *La parole de Dieu.* — 3. E. Osty, *Prions avec la Bible.* — 4. *La Bible de la Pléiade*, t. I. — 5. A. Chouraqui, *Les Psaumes.*

II. HISTOIRE D'ISRAEL. LIVRES HISTORIQUES DE LA BIBLE. — 6. H. Hilaire, *L'histoire du peuple d'Israël.* — 7. W. Keller, *La Bible arrachée aux sables.* — 8. S. W. Baron, *Histoire d'Israël, vie sociale et religieuse*, t. I. — 9. A. Clamer, *L'Exode.* — 10. W. Rudolph, *Chronikbücher.* — 11. H. Cazelles, *La mission d'Esdras.*

III. LITTÉRATURE PROPHÉTIQUE. — 12. G. Vittonatto, *Il libro di Geremia.* — 13. Evode Beaucamp, *Le prophétisme et l'élection d'Israël.*

### I. — INTRODUCTIONS ET TRADUCTIONS

1. — L'Encyclopédie du catholique au XXe siècle, lancée par Daniel-Rops sous le titre « Je sais, je crois », comprend une section biblique. J. STEINMANN y a écrit un bref et alerte opuscule sur *La critique devant la Bible* [1].

Il faut encore faire admettre la nécessité de la critique, mais « qui donc a informé Bloy et Claudel — pour ne parler que d'eux — dans cette idée d'un livre inspiré, qui cesse tout à fait d'être humain, qui donc, sinon Renan ? » (p. 13). L'Eglise « en dépit du scandale des ignorants » (p. 16) encourage la critique biblique sous ses trois formes : textuelle, littéraire, historique. Il en fut toujours ainsi et S. esquisse, pour le prouver, une histoire de cette critique, où émergent des noms comme Origène, S. Jérôme, André de Saint-Victor, Richard Simon et le P. Lagrange qui a accompli « la plus grande œuvre critique qu'on ait vue dans l'Eglise depuis Richard Simon » (p. 65). Ce palmarès est jalonné, par contraste, de noms qui excitent la verve de l'auteur : le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (1764) n'est que « le bréviaire de M. Homais » ; « il y a, chez Renan, du pire Fénelon, quelque chose de mou et d'efféminé, qui l'apparente fâcheusement à Lamartine et à Georges Sand » (p. 57) ; les lacunes de Loisy sont remarquablement notées : « cet esprit perpendiculaire est systématique manquait du sens du mystère » (p. 61).

Après cet historique, S. dit l'état actuel de la critique biblique et passe en revue les différents livres saints en indiquant les problèmes qu'ils posent. Ce n'est évidemment que du survol, et cette deuxième partie risque de décevoir le lecteur moyen qui désire être introduit à la Bible.

* *

2. — Ce dernier aura plus de chance avec l'introduction de l'abbé G. AUZOU, professeur au Grand Séminaire de Rouen, qui comprendra deux volumes dont le premier vient de paraître aux éditions de l'Orante [2].

L'auteur se considère comme un guide patient qui veut « mettre en route, susciter des activités personnelles et disparaître » (p. 153). Un de ses grands soucis est de nous faire lire la Bible « dans l'Eglise » : aussi, usant de la méthode historique, il nous montre ce qu'est le livre inspiré dans la tradition de l'Eglise d'Israël, puis au témoignage des Pères, puis d'après les affirmations de l'Eglise. Une brève histoire de l'interprétation suit, qu'il intitule : l'intelligence des Ecritures. Quelques notations sur le renouveau biblique actuel terminent cette première partie.

La seconde, plus originale, initie au « langage de Dieu », aux grandes données et aux orientations majeures de la Révélation biblique. A. se défend, sur ce dernier point, de vouloir esquisser une théologie schématique : il serait imprudent de commencer par « les grandes idées » de la Bible et il est mieux de les faire découvrir par un lecteur qu'on familiarise d'abord avec le texte (p. 20-21). On a toujours dit, en effet, que l'analyse doit précéder la synthèse, mais un peu de synthèse — inversement — facilite la démarche du lecteur novice qui se sent perdu dans la forêt de la Bible. D'excellentes pages sont consacrées au vocabulaire biblique (p. 206 ss.) : le sens de « connaître », « craindre », « jour », « justice », « pauvres », « vérité » n'est pas donné par le Larousse et l'auteur a raison d'en esquisser une sémantique.

Le style de cet ouvrage est clair, en dépit de certains titres ou sous-titres trop vagues. Il est également « prenant » et suggestif. Quelques pages, notamment dans la deuxième partie, sont difficiles pour le débutant que l'on vise. L'absence de bi-

[1] In-8 de 123 p., 300 fr. Paris, A. Fayard, 1956.

[2] *La Parole de Dieu. Approches du mystère des saintes Ecritures.* In-8 de 256 p., 630 fr. Paris, Edit. de l'Orante (23, rue Oudinot), 1956.

bliographie s'explique sans doute par le souci pédagogique de ne pas surcharger.

Après les essais de Grelot (*Ami*, 1954, p. 625), Bur (*Ami*, 1955, p. 97), Leroy (*Ami*, 1955, p. 730), celui-ci atteste chez les jeunes professeurs un souci d'atteindre un public, désireux qu'on lui rompe le pain de la parole.

* *

3. — Nous avons souvent parlé du charisme de traducteur qui a été départi au chanoine E. Osty. On dirait même que depuis ses premiers essais, sa manière a gagné en vigueur et netteté. Aujourd'hui il nous livre un choix de textes de l'Ancien Testament qu'il intitule *Prions avec la Bible* [3] et qui atteste d'abord un remarquable humanisme.

Ayant lu ce recueil, dont l'essentiel est constitué par les psaumes, après celui d'A. Chouraqui, dont il est rendu compte plus bas, nous avons été sensible à la différence de méthode.

« Traduire, nous dit O., est une horrible torture. Le passage d'une langue à une autre est une opération toujours douloureuse ; elle devient crucifiante quand les deux langues en présence sont aussi différentes de structure et de génie que l'hébreu et le français. D'un côté syntaxe rudimentaire et génie explosif, de l'autre syntaxe riche, souple, exigeante, et génie analytique, épris de mesure et de clarté. Nous ne croyons vraiment pas... qu'il soit possible de reconstruire « non l'équivalent, mais l'identique » (p. VIII).

On devine à qui cette flèche est adressée.

On recherchera donc « les formules bien frappées, celles qui résonnent, qui sont elles-mêmes leur propre musique et qui, après avoir chanté à nos oreilles, s'enfoncent dans les profondeurs de l'âme » *(ibid.)*.

Ce programme est tenu. M. Osty est ici, admirablement, un « serviteur de la Parole », soucieux de la faire pénétrer en nous et de la laisser s'y déployer. Cette spiritualité discrète qui achemine, par de courtes scholies, vers « l'acception terminale » d'un texte, nous enchante. On sent à l'œuvre un humanisme sacerdotal authentique, dont la tradition, Dieu merci, est bien vivante.

La présentation typographique est excellente. On pourrait reprocher à l'auteur de n'avoir fait place, parmi les 180 textes qu'il traduit, à aucune pièce des « Confessions » de Jérémie, qui expriment pourtant si bien l'âme d'Israël. Il aurait dû également nous donner une table des matières plus pratique : on ne sait à quelles pièces introduisent les titres de classement. Il avoue d'ailleurs lui-même (p. VII) que telle pièce aurait pu être classée autrement : je pense que c'est particulièrement vrai pour les Psaumes du règne, curieusement placés parmi les prières d'action de grâces (p. 232 ss.).

On peut discuter évidemment sur tel ou tel détail. Pour le ps. CX, 3, Osty pense que l'hébreu « a sans doute mieux conservé le sens originel » (p. 299) : pourquoi alors avoir choisi la leçon de la Septante ? Au ps. XVI, 3, faut-il vraiment renoncer et ne nous donner (p. 98) que des points de suspension ? Le P. Tournay (*Revue biblique*, 1956, p. 122-123) a proposé de traduire, en ne changeant aucune lettre du texte massorétique :

« Vous dites à Yahvé : Mon Seigneur, toi mon bonheur, rien au-dessus de toi !
Aux Saints, ceux qui sont de la terre : Mes princes, j'y ai mis tout mon plaisir » ;

Le psalmiste exprimerait ainsi l'inconséquence des Israélites qui vont de Yahweh aux idoles. Pourquoi les « monts chauves » de Jér., III, 21 (p. 89) expression caractéristique des prophètes deviennent-ils prosaïquement les « hauteurs » en Jér., XIV, 6 (p. 135) ?

* *

4. — La *Bibliothèque de la Pléiade* publie un choix des meilleurs écrivains dans leur meilleur texte. Elle se devait d'y incorporer la *Bible* « le plus répandu, le plus lu, le plus traduit de tous les livres qu'a produits l'humanité pensante. » L'Ancien Testament sera donné en deux tomes, dont le premier vient de paraître. E. DHORME a traduit et annoté le Pentateuque, Josué, Juges, Samuel, Rois ; F. MICHAELI Esdras-Néhémie ; A. GUILLAUMONT les Maccabées. De plus E. Dhorme s'est réservé l'introduction à cette littérature [4].

Cette introduction et les notes portent la marque d'une grande sagesse critique. On n'y trouve aucune trace de témérité. Ayant étudié toute sa vie les problèmes de la Bible, l'auteur ne s'est jamais départi de cette prudence qui s'allie si bien à son érudition. La composition du Pentateuque par exemple est exposée classiquement et le Code sacerdotal (P) considéré dans l'ensemble comme ancien (p. LXIII). Rien, à propos des sources des livres historiques et de la coloration deutéronomique ou sacerdotale de ces ensembles qui s'écarte des exposés classiques. Néh., XII, 10-11, semble-t-il, n'oblige pas à descendre, pour la composition d'Esdras-Néhémie jusqu'à l'époque d'Alexandre : l'hypothèse d'un auteur spécial pour cet ouvrage, à savoir un disciple du chroniste (p. CXII) ne paraît pas s'imposer. D. se refuse à prendre parti sur la question de la priorité chronologique d'Esdras ou de Néhémie (*ibid.*; lire 458 au lieu de 548 à la p. 1494). Les notes donnent des éclaircissements d'ordre philologique, littéraire, historique, géographique, psychologique (p. VIII). Elles sont nombreuses et la philologie y a une part privilégiée. Au point de vue littéraire, on désirerait parfois davantage d'explications, par exemple au sujet du complexe Ex. XIX-XXIV où la *Bible de Jérusalem* est plus explicite. Les renvois au *Recueil Edouard Dhorme* [5] (p. 42) et aux autres travaux de l'auteur (p. 346) montrent que s'il s'est exprimé parfois brièvement, c'est qu'il ne voulait donner que l'essentiel. Au point de vue religieux, l'éclairage de l'A. T. par le N. T. n'est pas rare ; il arrive même qu'un éclairage ultérieur soit donné : « le pain et le vin (de Melchisédech) ont été con-

[3] In-8 de XVI-370 p., 750 fr. Paris, Edit. St-Paul, 1956.

[4] *La Bible*, t. I, *l'Ancien Testament*, 1er volume, CXXVI-1715 p., sur papier bible, 2.900 fr. Paris, N.R.F., 1956.

[5] In-8, 815 p. Paris, Imprimerie nationale, 1951. Ce recueil groupe un grand nombre d'articles de l'auteur parus pendant un demi siècle et parfois difficilement accessibles. Ils sont groupés sous trois titres généraux : Histoire, Philologie, Religion.

sidérés comme un symbole du sacrifice de la messe » (p. 45) ; mais d'une façon générale, la théologie biblique n'est pas abordée. Le ton strictement objectif et un peu froid des commentaires ne comporte pas la vibration religieuse.

On notera une différence par rapport à la *Bible de Jérusalem.* Celle-ci a utilisé largement la version grecque. D., certes, ne refuse pas son concours (en Num., XXIV, 7 il lit *Gog*, comme la Septante, au lieu du *Agag* de l'hébreu), mais le limite. Il ne cache pas son admiration pour S. Jérôme, l'homme de l'*hebraïca veritas* : « tous ceux qui ont confronté le texte de Jérôme avec l'original hébreu rendent hommage à la fidélité et à la vigueur de cette traduction, qui cherche à sauvegarder en latin la physionomie de la langue hébraïque » (p. XXIII). On a certainement dans la traduction nouvelle un fidèle miroir du texte massorétique.

Cette traduction est fidèle à la pensée et à l'expression de l'original. Nous avons lu avec joie les nombreux poèmes parsemés dans ce premier volume et y avons retrouvé la veine de la précieuse anthologie intitulée *La poésie biblique* [6] : serrant de près l'original, le traducteur s'est exprimé en une langue drue, claire, vibrante :

Oracle de Balaam, fils de Beor,
oracle de l'homme qui voit le mystère,
oracle de celui qui entend les paroles de Dieu
et qui sait la science du Très Haut,
qui voit la vision de Shaddaï,
qui tombe et dont les yeux se dessillent !
Je le vois, mais non pour maintenant,
je le contemple, mais non de près ;
un astre est issu de Jacob
et un sceptre a surgi d'Israël ;
il a frappé les deux tempes de Moab
et le crâne de tous les tapageurs.

L'ouvrage n'est malheureusement pas revêtu de l'*Imprimatur* et tombe normalement sous les lois de l'Index.

* *

5. — C'est essentiellement une traduction des Psaumes qui ouvre la nouvelle collection « Sinaï » dirigée par André CHOURAQUI [7]. Nous avons présenté naguère l'auteur, à propos d'un *Cantique des Cantiques* publié de concert avec un Père carme (*Ami*, 1954, p. 216).

Une introduction de 32 pages, émouvante (« Nous naissons avec ce livre aux entrailles... ») essaie de nous dire l'unité profonde du Psautier. C'est, nous dit-on, le libretto d'un drame qui va de la Création à la Parousie, dont la scène est l'univers tout entier et dont les protagonistes sont l'Innocent et le Réprouvé. « Trois moments articulent les rythmes intimes du Psautier. La nuit est le Royaume où le Juste, dans son ascèse affronte jusqu'au martyre l'iniquité du Réprouvé. Le jugement de Dieu marque la fin de la nuit et rétablit l'ordre réel du monde. La voie de lumière triomphe enfin dans la gloire du règne messianique » (p. 24). Ces 3 thèmes se retrouvent, nous dit-on, dans chacun des poèmes. De plus « une grande rigueur semble avoir présidé au classement des Psaumes à travers le Recueil » (*ibid.*). Toutes ces remarques, pour intéressantes qu'elles soient, n'emportent pas la conviction, la dernière notamment. Mais il est bon de voir restituée, par le piétisme de la tradition juive, cette unité supérieure du grand Poème mystique.

Depuis le XI[e] siècle, il fut traduit près de 2000 fois... « L'éclatement des structures classiques de la langue française » permet-il d'essayer une manière nouvelle, plus rocailleuse mais aussi plus suggestive, parce que plus dépouillée ?

Il y a certainement des choses qui ne « passent » pas. Ainsi CX, 6 : « Il juge les peuples remplis de cadavres, il brise la tête sur la terre immense... » Le littéralisme habituel condamne en XLVII, 6 la traduction de *teroua* par « fanfare » [8]. Que dit en français CXXXI, 2 : « Ne l'ai-je pas faite égale et silencieuse, mon âme, comme un nourrisson sur sa mère, comme un nourrisson sur moi, mon âme ? » ou CXXVIII, 4 : « Voilà comme est béni l'homme qui frémit du Seigneur ». Les « frémissants du Seigneur » reviennent en CXVIII, 4. « Dans le lieu hermétique tu me fais connaître la sagesse » (LI, 8) est trop recherché. « Ruisseler sur la bouche des parures » (CXXXIII, 2) est un hébraïsme transcrit.

Il faut reconnaître cependant que l'ensemble est beau et force l'attention : ces paroles sont comme des aiguillons (Eccle., XII, 11)... La manière n'est pas sans parenté avec celle de Claudel traduisant sur la Vulgate les Psaumes de pénitence ou avec celle de Patrice de la Tour du Pin [9]. Les ps. LXXXVIII, CXIX sont particulièrement bien rendus.

## II. — HISTOIRE D'ISRAEL LIVRES HISTORIQUES DE LA BIBLE

6. — Un nouvel opuscule du chanoine H. HILAIRE sur *L'Histoire du peuple d'Israël* vient compléter celui sur les origines (*Ami*, 1953, p. 260) [1]. C'est la même clarté, qui excelle à souligner les traits essentiels ; la même ouverture aux questions critiques ; le même goût de l'Ecriture-nourriture. Tous les livres historiques (sauf la Genèse) sont étudiés brièvement avec le souci de dégager leur genre littéraire et leur partie pour l'Israélite et le chrétien. Une esquisse de l'histoire d'Israël, où l'on s'attache à montrer la pédagogie de Dieu à l'égard de son peuple, achève l'étude analytique (p. 114-124).

Le Décalogue et le Code de l'Alliance (Ex. XX-XXIII) proviennent-ils de la tradition élohiste (p. 14) ? On a plutôt tendance aujourd'hui à classer la législation d'Israël de façon indépendante des récits (*Ami*, 1949, p. 114). Il est sans doute ambitieux de faire tenir la doctrine du Pentateuque sur Dieu en deux pages (p. 39-40); il eût été bon de mentionner le progrès de l'idée monothéiste, d'Abra-

[6] Cet ouvrage (Paris, Grasset, 1931) contient la traduction d'une trentaine de textes poétiques.

[7] *Les Psaumes*, 351 p., 900 fr. Paris, Presses universitaires, 1956.

[8] Voir P. Humbert, *La terou'a : analyse d'un rite biblique*, Neuchâtel, 1946. Il s'agit essentiellement du cri de guerre, devenu acclamation liturgique.

[9] *Psaumes*, Paris, Gallimard, 1938.

[1] Cet opuscule (230 fr.) est le deuxième d'une série, qui s'achèvera avec l'étude des livres prophétiques et sapientiaux (*L'éducation du peuple d'Israël*). Chez l'auteur, curé de Satillieu (Ardèche). C. c. p. Lyon 44.366.

ham au Deutéronome. Une précision sur la date du schisme samaritain eût été bienvenue (p. 123) : le temple du Garizim semble avoir été fondé vers 325. La date de 398 pour la venue d'Esdras à Jérusalem est trop facilement repoussée (p. 83) : n'oublions pas que cette hypothèse est toujours celle de la majorité des exégètes et récemment H. H. Rowley lui donnait l'appui de son autorité.

On voit que ces critiques sont légères. Ce qui nous a paru admirable, c'est de pouvoir concentrer en si peu de pages tant de renseignemnts et d'y donner le sens juste de l'histoire du salut. Nous souhaitons une vaste diffusion au travail du chanoine Hilaire. La présentation typographique est bonne, mais ne pourrait-on pas rêver — pour un proche avenir — d'une réunion des trois plaquettes en un seul volume qui, lancé moins humblement, atteindrait beaucoup de gens qui cherchent du simple et du solide ?

* *

7. — W. KELLER a une vocation de journaliste scientifique. Après qu'il se fut intéressé, durant de longues années, au progrès des sciences, son attention se trouva attirée en 1950 par les rapports des professeurs français Parrot et Schaeffer sur les fouilles de Mari, sur l'Euphrate, et de Ras Shamra, en Phénicie. Ce fut une illumination et le désir lui vint d'éclairer la Bible par l'archéologie. Il amassa une vaste documentation et voyagea : « plus j'approfondissais mon sujet, plus mon travail devenait exaltant » (p. 5). Il en est résulté un livre allemand qui paraît, cette année même, en onze langues différentes. L'édition française a comme titre : *La Bible arrachée aux sables* et porte en sous-titre : l'archéologie confirme le livre des livres [2]. Ce livre s'adresse aux croyants comme aux sceptiques (p. 8) et vise à faire du bien aux uns comme aux autres.

On suit l'histoire d'Israël, dans le cadre des civilisations du Proche-Orient, des patriarches aux Macchabées. Le texte biblique, cité en italique, est mis en rapport avec les textes et monuments que les fouilleurs ont mis à jour depuis 150 ans. Cette documentation n'apprendra pas grand chose aux spécialistes, qui la trouvaient rassemblée dans des recueils classiques [3], mais il n'y a pas au monde que des spécialistes... W. Keller a une manière à lui d'introduire ses témoins ; il raconte les circonstances des découvertes archéologiques, fait revivre les émotions des fouilleurs, donne une vie quasi moderne à des faits de l'antiquité — le premier « pacte de non-agression », en 1280 entre Egyptiens et Hittites (p. 91) ; le premier musée du monde, monté par la sœur du Baltazar biblique (p. 240). On a reproché à l'auteur de vouloir trop prouver : le même reproche avait été adressé, à juste titre, à C. Marston, pour son livre *La Bible a dit vrai* [4]. Savoir qu'il y a dans le sous-sol d'Ur une couche d'alluvions de 3 mètres permet peut-être d'envoyer au monde « un télégramme sensationnel » et aux journaux anglais et américains de consacrer à l'événement des titres impressionnants, mais ne permet pas de dire qu'on a touché le Déluge biblique. Les Benjaminites de Mâri ont-ils le moindre rapport avec ceux de la Bible ? (p. 48). Qu'ils aient éprouvé une répugnance à se faire recenser, cela s'explique par leur caractère nomade et surtout n'a rien à faire avec les opérations du *cens* de Quirinius, en 6 ap. J.-C. Puisqu'on était à Mari, on aurait pu, au contraire, dire des choses fort intéressantes sur le prophétisme intuitif qui semble s'y être fait jour et qui présente une certaine analogie avec le prophétisme hébreu. Je veux bien croire qu'aujourd'hui « dans les bonnes années, les Bédouins du Sinaï collectent jusqu'à 1 kg 1/2 de manne par homme, tous les matins, ration journalière largement suffisante pour l'alimentation d'un adulte » (p. 106), mais il me semble qu'il y a là une apologétique un peu facile.

Parfois ce sont les faits eux-mêmes qui auraient gagné à être mieux connus. Israël ne s'est pas *déplacé* pendant 40 ans au désert (p. 103) ; Ezéchias n'a pas *envoyé* des chanteurs et des chanteuses à Sennachérib (p. 152) : le texte du prisme de Sennachérib, décrivant la défaite de Juda, est d'ailleurs donné (p. 210) et assez mal interprété ; on semble n'avoir découvert, à Eléphantine, que *trois* documents sur papyrus (p. 250) ; Habacuc I, 5-6 est curieusement annexé à la période grecque (p. 255).

Nous croyons cependant que, malgré ses défauts, ce livre est utilisable pour le grand public. L'auteur qui est catholique, a un enthousiasme communicatif qui fait aimer la Bible. Réjouissons-nous que des *best-steller* aujourd'hui prennent là leur inspiration.

* *

8. — La collection *Sinaï* que dirige André Chouraqui veut nous ouvrir les « sources d'Israël ». Elle s'inaugure par la publication en français du grand ouvrage de S. W. BARON, professeur à l'Université Columbia de New-York sur l'histoire sociale et religieuse des Juifs. Publié en 1937, il eut en 1952 une 2e édition, considérablement augmentée ; c'est celle que vient de traduire V. Nikiprowetzky, dans un français très coulant [5].

L'intérêt de cet ouvrage est grand. D'abord l'information a une richesse qu'on ne peut qu'admirer : 200 pages de petit caractère donnent la bibliographie des multiples sujets abordés, avec des orientations qui peuvent servir à l'élaboration de monographies. Le rejet de ces notes précieuses à la suite du texte rend ce dernier plus abordable. Ce texte ne nous donne pas une « histoire sainte », qui nous expliquerait la signification théologique du passé d'Israël ; ni même une histoire politique : le cadre est supposé connu et les faits

[2] In-8 de 310 p., entoilé 1.380 fr. Coll. *L'aventure du passé*. Bibliothèque Amiot-Dumont, Paris, 1956.

[3] Ceux de Gressmann, Pritchard, Charles-Jean.

[4] Depuis, l'archéologue anglais poursuivit ses recherches et publia avant 1939 un autre ouvrage : *La Bible devient vivante*. Ces deux ouvrages, réunis et complétés, viennent d'être adaptés en français par P. Boussel, sous le titre *La Bible a dit vrai*, Paris, Plon, 1.200 fr.

[5] *Histoire d'Israël, vie sociale et religieuse*, t. I, *Des origines jusqu'au début de l'ère chrétienne*, XX-590 p., 1.600 fr. Presses universitaires, 1956.

essentiels sont simplement rappelés. Mais on brosse un vaste tableau du développement social et religieux d'Israël, dont ce tome I constitue la partie qui intéresse la Bible.

Un chapitre préliminaire fournit un fil d'Ariane pour se guider dans ce développement. Le fait fondamental est le caractère *historique* de la religion d'Israël ; elle s'attache à un Dieu unique à l'œuvre dans l'histoire ; les notions les plus centrales dans la Bible : messianisme, peuple élu, Alliance, Torah relèvent de l'histoire ; l'optimisme biblique naît de cette certitude que Dieu la finalise vers un épanouissement : « c'est une progression de succès, apparents ou cachés, obtenus par l'humanité en général ou plus particulièrement par le peuple juif, d'échecs apparents ou cachés, que guide l'inscrutable volonté de Dieu » (p. 10). La religion d'Israël est une religion de groupe ; elle professe « une foi solide dans la survie du groupe et dans la vie « éternelle » du peuple juif jusqu'à l'ère messianique et au-delà » (p. 11) : c'est donc une religion d'ici-bas ; sa morale est « plus nationale qu'individuelle », dominée qu'elle est par la Loi, dont la finalité est transcendante à l'individu et à laquelle l'individu doit se plier, qu'il entende ou non ses motifs (p. 13) [8].

Ce dynamisme de l'*histoire* se heurte au statisme de la *nature*, en un conflit où celle-ci doit, en définitive, être vaincue.

La nature, c'est au fond la vie normale, basée sur le sang, le sol, la succession des saisons, l'hostilité des bêtes sauvages, la tendance à la mort, la nécessité de s'installer dans des institutions. Certes la nature, ainsi entendue, constitue pour l'histoire un substrat nécessaire (p. 23) ; il est certain, par exemple, qu'à partir de leur héritage ethnique et religieux, les Juifs ont recherché — et réussi — cette installation (ce « support naturel », p. 216) que l'auteur annexe à la nature : « esclaves en Egypte, ils conquirent Canaan ; déportés à Babylone, ils fondèrent, peu après, un nouvel état autonome ; dispersés dans le monde entier, les voilà bâtissant, en dépit de terribles obstacles, le nouvel Etat d'Israël » (p. 23-24). Ce sont là, paraît-il, « des compromis exigés inéluctablement par la vie » (p. 24) ; mais « le peuple juif, comme dit M. Buber, est devenu le peuple éternel, non parce qu'il lui fut permis de vivre, mais précisément parce qu'il ne lui fut pas permis de vivre. C'est parce qu'il lui fut demandé quelque chose de plus que de vivre qu'il obtint de vivre » (*ibid.*).

Il nous semble que le principe d'explication, en dépit de son allure systématique, est fécond. Ainsi Israël n'a accepté les fêtes saisonnières (nomades ou cananéennes) qu'en leur superposant une signification historique. La pâque, fête de printemps, est devenue la célébration de la sortie d'Egypte. La lutte contre les Baals, divinités d'une religion naturiste, s'est faite au nom du Dieu de l'élection. L'histoire biblique attacha une importance plus haute aux cadets qu'aux aînés, un défi aux règles de la succession naturelle : ainsi d'Abel, Isaac, Jacob, Moïse, David, Salomon (p. 29). La catégorie « naturelle » de puissance politique est exorcisée par le poème du « Serviteur souffrant » (Is., LIII) et plus généralement par le thème des *infirma mundi*. Même quand on s'installe, en conformité avec la tendance « naturelle », on choisit une capitale qui à la différence d'à peu près toutes les grandes villes du monde ne se situe ni sur la mer ni sur un fleuve : « curieuse revanche que l'histoire prit sur la nature » (p. 88).

Nous avons insisté sur ce chapitre préliminaire parce qu'il éclaire tout le cheminement postérieur et aussi parce qu'il est le plus difficile à lire. Dans les suivants on sera saisi par cette continuité, mais aussi par la multitude de faits enchaînés. Le dessin est conservateur : Moïse est mis en pleine valeur et le Décalogue est l'expression de son monothéisme (p. 66). Le chapitre consacré à l'Exil (« L'épreuve cruciale ») est peut-être le meilleur. Un chrétien trouvera dans le dernier (« Troubles sociaux ») une description sociale et religieuse du temps de Jésus, qui l'instruira beaucoup. Un simple détail, que l'auteur n'exploite pas : la haute estime pour le « bon berger » n'existe plus alors et a fait place à une considérable dépréciation (p. 341, 369). On peut penser qu'en prenant ce titre qui était un titre divin (Ez., XXXIV), Jésus a pris appui uniquement sur la tradition religieuse de son peuple et non sur des réalités contemporaines.

* *

9. — A. Clamer, qui a assumé, depuis la mort de L. Pirot (1939), la direction de *La Sainte Bible*, publiée chez Letouzey, vient d'y écrire le commentaire de l'Exode [1]. Il aura donc commenté tout le Pentateuque et dans cet ensemble, à notre avis, c'est le dernier travail qui l'emporte par la netteté des exposés et la fermeté des conclusions. On sait le caractère de la collection : donner une explication du texte verset par verset et viser moins à exposer des vues personnelles qu'à mettre à la disposition du grand public catholique l'exégèse devenue classique. On accueillera avec d'autant plus de faveur ce travail que, mis à part celui, plus bref, du P. Couroyer pour la Bible de Jérusalem (*Ami*, 1953, p. 66-68), on ne possédait rien d'analogue en français.

L'auteur nous ayant déjà introduits au Pentateuque, à propos de la Genèse (*Ami*, 1954, p. 209-210), ne fait que rappeler, à l'occasion de l'Exode, les positions critiques qu'il admet. A la suite du P. de Vaux il aime parler de « traditions » plutôt que de « documents » : des traditions historico-épiques se sont formées et développées dans les anciens sanctuaires : le courant yahwiste, fragmentaire en ce qui concerne le séjour en Egypte et sobre de renseignements sur les années du désert, a une origine judéenne ; le courant élohiste, d'origine éphraïmite, est plus fragmentaire encore et a un caractère de complément : mais on lui doit des blocs bien caractérisés (III, 9-15 : révé-

[8] Nous renvoyons à l'analyse suggestive et, semble-t-il, plus équilibrée de A. Descamps sur le double schéma de la justice *élective* et de la justice *distributive* dans l'Ancien Testament, l'une se rattachant à la théologie de l'Alliance, l'autre ne postulant aucune histoire. Voir *Ami*, 1952, p. 73-74.

[1] *La Sainte Bible*, t. I, 2e partie, 302 pages, 1.050 fr. Paris, Letouzey, 1956.

lation du nom divin ; XVII, 8-15 : victoire sur Amalec) ; quant à la source sacerdotale, qui se rattache aux prêtres de Jérusalem, on la retrouve dans les indications chronologiques, les dénombrements et généalogies et dans un récit propre de la vocation de Moïse (VI, 2-12). La tradition yahwiste est prépondérante dans les récits de l'Exode et elle commande l'ordonnance de la narration. En surcharge ou en contraste, apparaissent les deux autres sources, que C. indique, dans le commentaire, avec le degré de probabilité que comporte cette discrimination. Ainsi très clairement Ex., VI, 2 ss. est un récit de vocation parallèle à celui de III-IV et qui relève de la tradition sacerdotale : C. propose de le tenir pour une « citation implicite » à cause des divergences de détails entre les deux récits (p. 98) : mais une telle raison justifie-t-elle cette dénomination ? Pour le passage de la mer des Roseaux, on ne distingue pas, dans le commentaire, la tradition yahwiste (les eaux refoulées par un vent d'Est) et la sacerdotale (les eaux fendues par le geste de Moïse) (p. 144) ; cependant dans la préface (p. 31) on regarde cette dernière comme un « apport traditionnel » qui a enrichi « l'élément essentiel du récit, à savoir l'intervention divine pour assurer le salut du peuple dans une circonstance particulièrement grave, où il y allait de son existence même. »

La préface pose avec clarté la question de la valeur historique de l'Exode : « La nature des traditions conservées dans le livre de l'Exode et qui se présentent comme une geste héroïque, les divergences dont témoignent entre elles les traditions, encore que d'accord sur la substance même de leurs souvenirs, nous invitent à distinguer entre ce qui présente toutes les garanties des réalités historiques et ce qui serait l'apport d'éléments surajoutés au cours des âges, en vue de présenter dans un relief plus saisissant tel ou tel épisode, afin d'en faire ressortir davantage le caractère extraordinaire » (p. 30). Il n'y a aucun doute que Moïse est, selon le mot de Procksch, « la plus grande figure de l'histoire d'Israël » et l'A. T. tout entier se réfère à lui et vit de son œuvre. Il y a là un fait fondamental sur lequel C. insiste avec raison (p. 29, 51 ss.)[2]. Mais cette insistance même permet d'envisager loyalement le genre littéraire de certains récits ou portions de récits : « relation épique » de la narration des plaies (p. 31) ; « invraisemblance » du nombre des partants, chiffré à 600.000 guerriers (p. 133)[3] ; projection dans le passé d'une « réplique démontable » du temple de Jérusalem (p. 32)[4] ; couleur liturgique de tel récit (p. 26)[5] : ce sont là quelques exemples[6].

C. date les événements de l'Exode, avec la majorité des critiques, du XIII[e] siècle et situe le passage de la mer des Roseaux à la pointe sud des lacs Amers.

Les parties législatives de l'Exode sont importantes. Elles se rattachent, comme les traditions précédentes, à des sanctuaires. Le Décalogue (XX, 2-17) et le Code de l'Alliance (XX, 22 - XXIII, 19) relèvent de la tradition élohiste. C. établit l'antiquité mosaïque du Décalogue, dont il avait déjà eu l'occasion de parler à propos de la 2[e] recension, contenue en Deut., V, 1-19. En fait l'école postwellhausénienne tient de plus en plus cette position, comme on peut le voir dans l'article important de L. Köhler (*Der Decalog*, dans *Theologische Rundschau* 1929, p. 159-184) ; la forme primitive des *Dix paroles* doit être dégagée des commentaires qui lui ont été adjoints dans leur double recension. Pour le code de l'Alliance, C. se range à l'opinion d'H. Cazelles (*Etudes sur le Code de l'Alliance*, Paris, 1946 ; cf. *Ami* 1947, p. 497-498) pour qui ce serait la législation donnée par Moïse aux tribus de Ruben-Gad en train de se sédentariser en Galaad. Ex. XXXIV, 11-26, qui suppose une économie agricole et une sédentarisation acquise se placerait au temps de Salomon : c'est ce qu'on appelle le Décalogue yahwiste. Enfin l'Exode contient un grand nombre de lois concernant le sanctuaire et le sacerdoce, dont la rédaction actuelle apparaît plus récente, mais qui précisent les attitudes fondamentales remontant à Moïse.

Evidemment ce commentaire ne comble pas toutes nos curiosités : sur la généalogie des lévites (VI, 16 ss.), les travaux de Möhlenbrink et de Hölscher auraient orienté l'explication dans un sens plus concret ; à propos de XXXIV, 29, on aurait aimé une allusion à la symbolique babylonienne, qui représente les dieux avec des cornes à leur coiffure (A. Robert, art. *Médiation*, dans *Suppl. au Dict. de la Bible*, t. V, c. 1002) ; le caractère de glose attribué à III, 15 par des critiques comme Volz et Beer demandait examen la question de l'existence de Yahvé chez les Sémites est traitée rapidement (p. 40) ; il semble qu'une carte de l'isthme de Suez et de la presqu'île du Sinaï n'eût pas été inutile ; C. fait une grande place à Moïse dans la catéchèse chrétienne primitive : si l'on en croit les intuitions souvent géniales de la regrettée R. Bloch (*Ami*, 1955, p. 732), ce serait dès la première cristallisation de la prédication évangélique que le Christ aurait été présenté en nouveau Moïse et cette vue aurait grandement influé la présentation littéraire du message chrétien et le groupement des péricopes au niveau du Matthieu araméen.

* *

10. — Deux commentaires catholiques des *Livres des Chroniques* ont vu le jour chez nous ces der-

[2] Voir *Moïse, l'homme de l'alliance* (*Ami*, 1955, p. 732-733) où ce point est fréquemment rappelé.

[3] P. Heinisch (*Geschichte des Alten Testamentes*, Bonn, 1950, p. 138-139) rappelle que ce grossissement des chiffres est une habitude littéraire biblique qu'on saisit dans les Chroniques particulièrement, mais aussi en II Reg., XIX, 35 ; I Mac., XI, 45 ss ; II Mac., XIII, 2. Les écrivains bibliques, ajoute-t-il, étaient fils de leur temps. Hérodote compte 4.200.000 hommes dans l'armée de Xerxès qui envahit la Grèce ; Tacite compte 600.000 Juifs assiégés à Jérusalem en 70 ap. J.-C. ; Josèphe parle pour la même circonstance de 1.100.000 Juifs morts pendant ce siège.

[4] Il y eut évidemment un sanctuaire au désert.

[5] L'allusion doit être à l'hypothèse de Pedersen résumée en *Ami*, 1953, p. 67, mais qui ne semble pas examinée, ensuite, dans le commentaire.

[6] La mention du livre de I. Velikovsky, *Mondes en collision*, Paris, 1952, étant donné ce contexte, paraîtra quelque peu étonnante (p. 52).

nières années : celui de Marchal (*Ami*, 1950, p. 230-231) et celui de Cazelles (*Ami*, 1954, p. 629-630). L'un et l'autre ont essayé de nous faire pénétrer sympathiquement dans les intentions de l'auteur, qu'on appelle le Chroniste. Ces deux études se situent dans un vaste mouvement critique qui a singulièrement revalorisé ces livres bibliques, qu'une lecture superficielle tendrait à reléguer à une place secondaire. Le travail important de W. RUDOLPH [1], qui témoigne d'une maîtrise exceptionnelle, va dans le même sens et mérite d'être présenté à nos lecteurs.

La position wellhausénienne regardait les Chroniques comme une histoire ecclésiastique de Juda et du Temple ; il s'agissait d'une *retractatio* de l'histoire ancienne, faite à l'époque postexilique sous l'influence et dans l'esprit du Code sacerdotal (P). Il y avait peu de chose importante à glaner, comme butin historique, dans les sources du Chroniste. Depuis les *Prolégomènes* de Wellhausen (1905), cette position a été fortement retouchée : on a admis de plus en plus d'autres influences à côté de celle de P (notamment G. von Rad, 1930, qui a insisté sur celle du Deutéronome) et l'on a souligné la valeur historique de maints renseignements.

Depuis Rothstein - Hänel (1927) s'est introduite l'idée de deux éditions successives des *Chroniques*, qu'ils situaient en 432 et 400. Welch (1939) pensa à une première édition deutéronomique écrite pendant l'exil en Palestine et à une deuxième qui aurait été faite après le retour, par un déporté, dans l'esprit d'Ezéchiel et du Code sacerdotal. Rudolph daterait des environs de 400 un écrit de base, auquel on aurait ajouté un nombre considérable de compléments : un tableau en deux colonnes permet de reconnaître les éléments ajoutés par diverses mains. Le P. de Vaux mettrait parmi ces additions « les listes de I Chr. II - IX, introduites dans un cadre qui remonte au Chroniste et celles de I Chr. XXIII, 2b - XXVII, 34 » (*Rev. biblique*, 1956, p. 119). Un peu avant Rudolph, K. Galling [2] pensait à une dualité d'auteurs, qu'il situe respectivement vers 300 et 200.

Un autre point significatif sur lequel on a mis l'accent depuis G. von Rad (1930) et Noordzij (1937), c'est la tendance messianique du Chroniste, qui fait de lui un témoin important de l'espoir d'Israël. Ici cependant Rudolph n'a pas accepté de faire chorus.

Voyons comment il envisage l'œuvre du Chroniste. C'est une grande fresque qui va de la Création jusqu'aux environs de 400 av. J.-C. et continue de se dérouler dans les livres d'Esdras et Néhémie. Le but est de montrer la réalisation de la théocratie sur le territoire d'Israël et par le vrai Israël qui ne se trouve qu'en Juda et à Jérusalem.

La première réalisation a réussi sous les règnes de David et Salomon. Auparavant on n'a que des préparations lointaines. Le Chroniste a énuméré, en les rattachant à Jacob, Abraham et Adam, les douze tribus d'Israël, comme les partenaires normaux de la théocratie. Il n'a pas mentionné les événements de l'Exode et pourtant il connait bien Moïse [3]. Il faut comprendre ces omissions qui sont conscientes chez un auteur que Pfeiffer a pu présenter comme un *continuateur de l'histoire sacerdotale*. A l'époque de David (I, XII, 24-41) et de Salomon (I, XXIX, 23) Israël ne forme qu'un cœur et qu'une âme. C'est une époque idéale, sur laquelle visiblement l'intérêt est centré ; aucun élément de la théocratie ne manque : Dieu gouverne son royaume par des institutions permanentes, le roi, le Temple, les prophètes et les prêtres, l'armée. La rupture se fait à partir de Jéroboam qui viole la charte de la théocratie (II, XIII, 4-12). A partir de là, le royaume du Nord n'a plus de signification ni de fonction dans l'histoire du salut : il est tour à tour un fléau (II, XXV, 17 ss ; XXVIII, 9) ou une tentation (II, XVIII, 1 s. ; XX, 37) pour Juda qui monopolise le vrai Dieu (II, XIII, 12), à l'exclusion d'Ephraïm (II, XXV, 7). Il y a des prophètes authentiques dans le Nord, mais ils s'occupent de Juda. Il faut émigrer vers Jérusalem (II, XI, 13-17 ; XV, 9 ; XXX, 6-10).

Les rois de Juda, malgré des efforts louables, ont échoué pour maintenir la théocratie. Dieu pourrait achever l'expérience avec la chute de 586, mais sa bonté fait se lever d'Exil une communauté qui va refaire l'essai. Cette communauté, formée de Judéens, revit dans un tableau idéal que le Chroniste a placé en Néh., XII, 44 - XIII, 3 : l'institution cultuelle fonctionne bien dans cette société qui a ses chefs nationaux, son exclusivisme et mérite bien le nom typique de « tout Israël » (Néh., XII, 47).

Mais, contrairement à l'opinion de Rudolph, ce n'est pas sur une impression de total contentement qu'on reste, en dépit du tableau optimiste que le Chroniste a finalement esquissé. La tension eschatologique s'est exprimée en Néh., IX, 32 ss, dans un psaume qu'il a emprunté à la liturgie de son temps. Sans parler du contexte général du Judaïsme d'alors, qui n'avait pas renoncé à d'autres lendemains, l'insistance que met le Chroniste à idéaliser la figure de David est significative d'une attente.

Ecrivant vers 400 [4] le Chroniste est évidemment influencé par son époque. Rudolph met l'accent, comme Galling, sur son antisamaritanisme que les vexations samaritaines, depuis le retour d'Exil, avaient avivé en Juda. Les gens du Nord sont « ceux qui haïssent Yahweh » (II, XIX, 2), encore que leur conversion soit toujours escomptée (II, XXX, 10-11) sans grand succès il est vrai. Les Pâques d'Ezéchias et de Josias sont pour eux occasion de réaliser à Jérusalem le « tout Israël ». Le Temple du Chroniste est le second Temple, dont il transporte anachroniquement tel détail dans le passé. Le clergé a un degré d'organisation qui n'a été réalisé qu'après l'Exil ; le haut clergé

[1] *Chronikbücher*, dans la collection *Handbuch zum Alten Testament*, Tübingen, 1955, 338 p., 2.700 fr.

[2] *Die Bücher der Chronik, Esra, Nehemia, übersetzt und erklärt*, dans la collection *Das Alte Testament Deutsch*, Göttingen, 1954.

[3] L'histoire sacerdotale avait parlé longuement de Moïse et des Aaronides. Le Chroniste polarise l'intérêt sur David et les Lévites. Il ne recommence pas l'histoire sacerdotale, mais la suppose connue : il est presque un continuateur de P.

[4] La majorité des critiques opine pour 350-250 : Rowley : 300 ; Cazelles : 250.

semble avoir moins de zèle que le petit clergé ; l'auteur faisait peut-être partie de la ghilde d'Asaph et il parle avec un véritable enthousiasme de la fonction des chantres. Une histoire du sacerdoce s'esquisse en beaucoup de remarques de R., qui marque avec sûreté les positions conquises par les Lévites depuis Ezéchiel, la pénétration du lévitisme par les influences prophétiques (II, x, 14-17 ; I, xxv, 1-3), l'organisation en classes où se soupçonne parfois l'époque macchabéenne (I, xxiv, 7).

R. est partisan d'une source historique principale pour l'œuvre du Chroniste et non d'une poussière de sources [5]. Il se la représente comme un *midrash* (II, xiii, 22 ; xxiv, 27), ce qu'il ne faut pas entendre dans le sens d'une recherche édifiante ayant son point de départ dans le texte sacré, mais de façon beaucoup plus neutre, que suggèrent les traductions grecques : β δ[illegible]ον, γ αφη. Le contenu de cet écrit débordait celui de Sam.-Reg. ; il commençait par des généalogies d'avant l'époque royale (I, ix, 1 *a*) et semble avoir déjà été une compilation.

Beaucoup de renseignements nous ont été conservés par le Chroniste, qui enrichissent notre connaissance historique de l'époque royale : fortifications de Roboam ou d'Ezéchias, conversion de Manassé, fin de Josias, organisation judiciaire de Josaphat, et cette magnifique page sur les « bons samaritains » de l'Ancien Testament, au temps d'Achaz (II, xxviii). L'analyse que R. fait des généalogies conservées en I Chr., ii-vi, fait ressortir tout ce que l'histoire peut tirer de ces sèches nomenclatures.

Il reste que le Chroniste ne doit pas être considéré comme un historien dans le sens moderne du mot. Il n'entre pas dans un genre littéraire facile à définir. Prédicateur de la grandeur du Dieu biblique, il donne à la communauté post-exilique accès à un passé idéalisé et normatif, dont elle doit se sentir l'héritière, dans l'humilité religieuse, la rigueur morale, la prière et le chant, l'espérance enfin. Peu de livres bibliques sont autant porteurs de joie.

* *

11. — S'il est à peu près admis aujourd'hui que Sheshbassar n'est pas à identifier avec Zorobabel (Esd. i, 8 ; ii, 2), la question reste débattue de l'ordre de succession qu'il faut mettre entre Esdras et Néhémie. La position traditionnelle garde la chronologie du Chroniste [6] : Esdras serait venu en 458 à Jérusalem, suivi en 445 par Néhémie : « l'histoire de la Restauration se comprend mieux et présente plus de cohésion si Esdras est venu avant Néhémie : l'œuvre administrative et sociale de Néhémie suppose la réforme religieuse d'Esdras *et se fonde sur elle* » (R. de Vaux) ; cette position est tenue généralement par les exégètes allemands. L'opinion qui rallie le plus de partisans inverse la séquence : à Néhémie, venu en 445 ss. à Jérusalem, aurait succédé Esdras en 398 (sous Artaxerxès II) ; c'est celle qu'accepte H. H. Rowley [7]. Une opinion de compromis situe la mission d'Esdras entre les deux missions de Néhémie, peut-être en 428 (Bertholet, Albright, Rudolph, Gelin), c'est-à-dire la 37e année d'Artaxerxès I ; mais cette opinion est basée sur une correction textuelle et c'est sa faiblesse.

M. H. Cazelles, professeur à l'Institut catholique de Paris, est revenu à la date de 398 pour la mission d'Esdras, en s'attachant à montrer que la réforme de Néhémie ne suppose nullement celle d'Esdras [8]. En effet, cette réforme, opérée dans la double mission de Néhémie, s'appuie sur le Deutéronome (comparer Néh., xiii, 1 et Deut., xxiii, 4-6 ; Néh., xiii, 10-14 et Deut., xiv, 23 ss, xxvi, 12 ss ; Néh., xiii, 15 ss. et Deut., v, 13 s. ; Néh., xiii, 23-28 et Deut., xxiv, 3 s.). Néhémie est donc exactement dans la ligne de son contemporain Malachie qui ne se réfère lui aussi qu'au Deutéronome [9]. Néhémie est très antisamaritain. Esdras au contraire vient avec la mission précise de constituer un bloc homogène judéo-samaritain : cette unité entrait dans les projets du pouvoir perse, qui avait besoin précisément vers 398 d'assurer sa frontière égyptienne. La loi qu'apporte Esdras est destinée à être le ciment de cette unité : il s'agit du Pentateuque, que les Samaritains vont accepter et garder. Les Samaritains ne sont donc pas les ennemis d'Esdras comme ils l'ont été de Néhémie.

L'échec d'Esdras serait donc posthume : c'est au moment de l'invasion d'Alexandre (vers 330) que les Samaritains feront sécession en bâtissant le temple du Garizim.

De plus, à Jérusalem même, Esdras semble s'être heurté à une opposition de lévites et de laïcs. Cette opposition se continua après sa mort et l'on en trouve des traces chez l'Ecclésiastique, qui omet le nom du réformateur, à qui l'on ne pardonnait sans doute pas la tentative d'union avec les Samaritains (l, 26). A côté de cette opposition existe une vénération d'Esdras, qui se saisit chez le Chroniste lui-même, puis dans les milieux pharisiens.

L'essai de C. est mené de main de maître ; il a l'avantage d'esquisser une synthèse et de donner une réponse à des questions difficiles Sa démonstration paraît forte pour ce qui est des rapports entre Néhémie et le Deutéronome. Mais il faut avouer que sa présentation d'Esdras ne laissera pas d'étonner : pourquoi les Samaritains ont-ils haï si fort Esdras, si Néhémie fut leur vrai ennemi ?

### III. — LITTERATURE PROPHETIQUE

12. — La province dominicaine de Piémont avait commencé en 1911, avec le P. M. Sales, un com-

[5] Il s'agit évidemment des sources en dehors de la source essentielle, qui reste le texte canonique de Sam.-Reg. On consultera la synopse qu'a établie P. Vannutelli : *Libri synoptici V. T. seu librorum Regum et Chronicorum loci paralleli*, 2 vol. Rome, Institut biblique, 1934.

[6] On sait que I-II Chron. et Esd.-Néh. ne formaient à l'origine qu'un seul ouvrage, dont la dernière partie a été introduite en premier lieu dans le canon.

[7] *The chronological Order of Ezra and Nehemiah*, dans *The Servant of the Lord*, Londres, 1952.

[8] *La mission d'Esdras*, dans *Vetus Testamentum*, 1954, p 113-140 ; voir déjà l'art. *Esdras* dans *Catholicisme*, t. iv, c. 429-432.

[9] Cazelles fait remarquer que le mémoire de Néhémie, *a parte ante* (xii, 44-47) et *a parte post* (xiii, 29 b - 31) a été encadré par des passages dus à la main du Chroniste et qui ont pour but de ramener la réforme originale de Néhémie au schéma sacerdotal, c'est-à-dire celui d'Esdras.

mentaire de toute la Bible à l'usage du clergé et des séminaires, dont le but était surtout pastoral. A la mort de ce pionnier (1937), il restait encore un bon tiers des livres saints à commenter. Le P. Girotti continua l'œuvre. Formé à l'Ecole biblique de Jérusalem, auprès des PP. Lagrange et Vincent, il y apportait un sang nouveau. Sa carrière exégétique, dont deux commentaires — *Sapientiaux* (1938) et *Isaïe* (1941) — faisaient bien augurer, fut interrompue : arrêté par les Allemands en 1944 pour son œuvre charitable à l'égard des Juifs persécutés, il fut déporté à Dachau, où il mourut le jour de Pâques 1945. L'œuvre, de nouveau interrompue, continue maintenant et les volumes déjà parus seront repris avec le souci de vulgariser les résultats de la critique, de fixer de façon approfondie le sens littéral et de mettre chaque livre à sa place dans l'histoire de la Révélation. Les nouveaux ouvriers sont, eux aussi, formés chez leurs confrères français de Jérusalem.

Le P. G. Vittonatto inaugure cette nouvelle série par un *Jérémie*[1]. 83 pages d'introduction, 500 de commentaire, et pour finir une trentaine d'illustrations font de ce volume une véritable somme jérémienne. On y trouvera l'érudition et la clarté, des discussions critiques serrées et des aperçus spirituels nourrissants. La présentation rappelle la Bible Pirot-Clamer : le texte latin est donné en face de la traduction faite cependant sur les textes originaux ; l'apparat critique est incorporé dans les notes (la Bible Pirot le met à part) ; le texte enfin est plus abondant et plus aéré dans la collection italienne.

On a beaucoup étudié Jérémie depuis 30 ans, et il y a toujours quelque nouvel aspect du prophète qu'on a à mieux saisir. Récemment A. Weiser[2] attirait l'attention sur les emprunts que fait le prophète à la forme et au contenu de la tradition cultuelle et rappelait que beaucoup de paroles de Jérémie furent dites à des réunions du Temple. Cette manière d'aborder le prophète aurait étonné il y a quelques décades[3] ! On doit, à cause de la nouvelle Chronique babylonienne publiée par Wiseman et fixant la première prise de Jérusalem en 597, décaler d'un an la chute de Jérusalem (586 au lieu de 587) : cette petite erreur (p. 8) est aussi celle de la plupart des commentateurs. Je crois maintenant que V. a raison d'interpréter Jér., XIII, 1-11 d'une façon très réaliste : le prophète porte sa ceinture à l'ouadi Fara, à 6 km au N.-E. d'Anatôt et fait vraiment une action symbolique devant ses contemporains[4]. Il y a peu de chance, par contre, que la lutte dont parle XI, 18 ss. se situe pendant la réforme de Josias (p. 14). V. refuse de placer en ces années le « livre de Consolation » (XXX - XXXI, 22) (p. 365) ; la solution consisterait, croyons-nous, à mieux peser le sens du mot Israël dans ces chapitres[5], où la prophétie de la Nouvelle-Alliance (en prose) ne fait pas corps avec le poème antérieur.

* *

13. — En 1932, le regretté J. Chaine nous donnait une *Introduction à la lecture des prophètes* (*Ami* 1933, p. 568) dont la préoccupation était surtout historique : il s'agissait de nous faire lire les textes des grands inspirés en les replaçant dans leur milieu. L'ouvrage eut un succès mérité. Aujourd'hui le P. Evode BEAUCAMP, O. F. M. nous donne une étude sur *Le prophétisme et l'élection d'Israël*[6] qui complèterait assez bien le précédent. Ici aussi on suit l'ordre de succession des prophètes ; mais on ne donne très brièvement, que les renseignements nécessaires pour les situer historiquement ; il s'agit, en effet, d'entrer dans leur âme, de les voir vivre leur message, de dégager chez chacun d'eux cette intuition fondamentale et personnelle d'où jaillissent toute leur pensée et toute leur activité, de montrer comment ils furent des témoins de cette Election dont ils développent et approfondissent la donnée.

Le livre va d'Amos à la fin de l'Exil ; il sera suivi d'un second qui s'intitulera : *Sagesse et Engagement personnel.*

L'écriture est excellente, les sous-titres évocateurs, l'érudition sous-jacente et la pensée décidée. L'auteur aime à rapprocher, chez un même personnage, ce qui, pour appartenir à différents moments de sa vie, constitue une unité thématique. Les centres d'intérêt de chaque prophète se dégagent ainsi et l'on s'imprègne de leur pensée vivante. On voit par exemple qu'Isaïe « ne cesse d'être hanté par la pensée du feu qui purifie, depuis le jour où il en a fait, lui-même le premier, l'expérience » (p. 100).

Comme J. Chaine, le P. Evode parle des prophètes avec amour : il n'est pas étonnant que l'un et l'autre les comprennent si bien. Et parfois pour évoquer la détresse du désert, à propos du thème oséen, le second rappelle discrètement ce que fut l'expérience de la déportation, disons en clair de sa déportation à Dora.

Ce petit livre de valeur a ses défauts. Le parti-pris de ne pas donner de bibliographie n'est pas très pédagogique. Situer Téqoa, la patrie d'Amos, à 80 km de Bethléem, n'est pas très exact (p. 28). L'espérance messianique aurait-elle attendu David pour être amorcée (p. 108, 275) ? C'est aller au-delà des textes que de prétendre que l'économie de la Nouvelle Alliance, promise par Jérémie (XXXI, 31-34) devient actuelle avec Ezéchiel (XXXVI, 25-28), (p. 196).

A. GELIN, P. S. S.

[1] *Il libro di Geremia*, 610 p., 2500 lire. Eds. L.I.C.E. Turin 1955.

[2] *Der Prophet Jeremia*, coll. *Das A. T. Deutsch*, 1952, 1955. Vittonatto n'a pu utiliser la 2e partie, où se trouve l'introduction.

[3] En particulier, la perspective de Weiser éclaire le fait que, dans ses « confessions », si personnelles, Jérémie emprunte des formes liturgiques (psaumes d'action de grâces, de lamentation, hymnes). Le rapport des psaumes et de Jérémie est une question difficile. P. Bonnard (*Le psautier selon Jérémie*, thèse de doctorat, Lyon 1956) vient de la traiter de façon un peu unilatérale, mais suggestive. Vittonatto (p. 38) a-t-il raison de faire dépendre de Jérémie les ps. XV, XXIV, LXIII ?

[4] Corriger dans ce sens mon *Jérémie* (Paris, 1952) p 94.

[5] Voir notre article *Le sens du mot Israël en Jérémie XXX - XXXI*, dans *Mémorial Chaine*, Lyon, 1950, p. 161-168.

[6] In-8 de 286 p., 480 fr. Ed. Fleurus, Paris, 1956.

# QUESTIONS
## de science ecclésiastique
### CONSULTATIONS DIVERSES

**Baptême d'enfants de « libre penseur »**

Q. — Un couple, originaire du département voisin, vient s'établir dans ma paroisse. La femme est une fille-mère, le mari, divorcé. Il n'y a que « mariage civil ». Un garçon né hors mariage, maintenant adolescent, a été seulement baptisé, mais n'a pas fait de communion ni reçu d'instruction religieuse. Cinq enfants sont nés de cette union civile dont l'aînée a 11 ans. Le père se dit « libre-penseur », refuse le baptême à ses enfants et ne veut rien savoir du catéchisme. Il manifeste des sentiments communistes. Dans leur domicile antérieur la femme était la terreur des épouses pour la fidélité de leur mari. Prévenu par le curé de l'arrivée de ce ménage dans ma paroisse, je vais cependant leur faire visite. Correctement la femme réitère la « profession de foi » de son mari.

Je reçois d'un curé d'une ville de leur département d'origine le mot suivant : « Je vous signale que le... une de vos paroissiennes, Mme X., a présenté, sans avoir prévenu, à mon vicaire, deux enfants à baptiser (âgés de 2 et 5 ans). Bien que cette présentation ait paru suspecte, M. l'abbé a cru bon de procéder aux baptêmes de ces deux enfants, étant donné leur âge, et le désir formel exprimé par la mère. Je pense que vous ne m'en voudrez pas... »

Les trois premiers n'ont reçu ni baptême, ni instruction religieuse. Dans la pastorale actuelle on veut « revaloriser » le baptême. La manière d'agir du vicaire me « dépasse » car il n'y a pas seulement une « correction » entre curés, mais une responsabilité. Incorporer à l'Eglise des infidèles dans la pratique ! Un théologien de l'*Ami* pourrait-il apaiser mes inquiétudes sacerdotales ?

R. — 1° *Que penser de la conduite du vicaire?*

A qui appartient-il de donner le baptême ? Le canon 738, § 1, nous le dit en ces termes : « Minister ordinarius baptismi solemnis est sacerdos ; sed ejus collatio reservatur parocho vel alii sacerdoti de ejusdem parochi vel ordinarii loci licentia quæ in casu necessitatis legitime præsumitur. »

C'est donc au curé que le code réserve le droit de conférer le baptême ; et cela se comprend sans peine, le baptême agrège non seulement à l'Eglise universelle, mais à tel diocèse et à telle paroisse en particulier. Et comme le dit très justement notre consultant : c'est le curé qui a la responsabilité, puisque c'est lui qui a charge d'âmes. Donc en donnant le baptême sans sa permission — et elle ne pouvait légitimement se présumer car *il n'y avait aucunement nécessité* — le vicaire a non seulement manqué à la « correction » mais encore *lésé un droit strict* du curé des deux enfants. Un certain nombre de moralistes estiment qu'en soi il y a là faute grave (Noldin par exemple) parce qu'il s'agit d'un *droit grave* du curé. Peut-être est-ce sévère ? En tout cas il y a faute certaine.

2° *Indépendamment de la permission requise, que faut-il penser du baptême en semblables circonstances ?*

a) *Est-il valide ?* Aucun problème pour l'enfant qui a deux ans. Pour l'autre qui a cinq ans, il fallait assurément vérifier s'il avait l'intention de recevoir le baptême car à 5 ans on a normalement l'*usage de la raison :* on est donc adulte et on doit être traité comme tel : « Cum agitur de baptismo... adulti censentur qui rationis usu fruuntur ; idque satis est ut suo quisque animi motu baptismum petat et ad illum admittatur » (can. 745, § 2, n° 2). Etant donné le milieu familial, cette vérification n'était pas inutile car l'enfant en question n'a certainement reçu aucune instruction religieuse, et l'on ne peut « vouloir » (= intention) que ce que l'on connaît au moins confusément.

b) *Est-il licite ?* Ce qui fait difficulté c'est la « valeur » (?) morale des parents. Il s'agit (bien que notre consultant ne le dise pas explicitement) de catholiques ; mais qui sont en situation matrimoniale irrégulière, et d'autre part se disent libre penseurs et manifestent des sentiments communistes. Peut-on dans ces conditions baptiser leurs enfants s'ils le demandent ?

— 1° Il est évident que le fait d'être en *situation irrégulière* ne saurait être une raison suffisante pour qu'on refuse le baptême demandé, ni même pour s'abstenir de le proposer normalement. Il faut en dire autant des *manifestations de sentiments communistes...*

— 2° Mais il s'agit de *libre-penseurs.* Tous les deux l'ont déclaré ouvertement à leur curé et en prennent publiquement l'attitude. Ils ne sont donc pas simplement des indifférents ou des non-pratiquants ; ils semblent bien être des « *apostats* » : « qui a fide christiana totaliter recedit » (cn. 1325). Or le code (cn. 751) prescrit « Circa baptismum *duorum* hæreticorum aut schismaticorum, aut *duorum* catholicorum qui in apostasiam vel hæresim vel schisma prolapsi sint generatim serventur normæ in superiore canone constitutæ » (c'est-à-dire les règles concernant les infidèles).

Il faut donc, pour accorder le baptême : assurer l'éducation chrétienne des enfants (« dummodo catholicæ ejus educationi cautum sit ») et que l'un au moins des parents demande le baptême (« si parentes vel tutores aut *saltem unus eorum,* consentiat »), cf. cn. 750.

Dans le cas présent, le père s'oppose au baptême de ses enfants, mais la mère le demande : cela suffit. Mais il faut de toute évidence exiger *l'engagement formel* (et il ne serait pas inutile de le faire prendre par écrit) de faire donner à ces enfants une éducation chrétienne. Le refus de cet engagement exigerait qu'on refuse également le baptême.

— 3° Mais sont-ils véritablement libre-penseurs et apostats ? On peut en douter, du moins pour la mère, et malgré sa conduite, puisqu'elle demande elle-même le baptême pour deux de ses enfants. Le *Directoire* rappelle (n° 15) que « La démarche extérieure que font les parents en demandant le baptême est une présomption qui joue en faveur de leur intention religieuse » (cf. aussi n° 12). Il se peut qu'elle demande le baptême en dehors de sa paroisse précisément en raison de l'hostilité de son mari. En ce cas il faudrait traiter cette famille comme une famille de non-pratiquants, car les règles édictées par le Code ne valent que

lorsque *les deux parents* sont hérétiques, schismatiques ou apostats.

Pratiquement la manière de faire sera la même. On accordera le baptême mais en *prenant des garanties*, puisque les enfants plus âgés n'ont reçu aucune éducation chrétienne. On exigera donc, ici encore, *un engagement formel* — même par écrit — d'envoyer ces enfants *et leurs aînés* au catéchisme ; en cas de refus on ne pourra accorder le sacrement.

Il est bon de rappeler (*Dir.*, n° 9) qu'on ne peut « refuser le baptême pour des motifs d'ordre général et pour un bien dont la réalisation reste lointaine et hypothétique, tels que « revaloriser les sacrements » ou bâtir une communauté plus fervente et plus fidèle. »

Et. GUILLAUME.

---

**Pudeur et reproductions artistiques ?**

Q. — « La pudeur est la vertu protectrice de la pureté. La tuer, c'est tuer la pureté » écrit Em. G. en réponse à une demande sur le nudisme (*Ami*, 1956, p. 519). Tout à fait d'accord. Que pensez-vous de cette méthode d'éducation qui présente aux plus jeunes enfants les nudités de nos musées qui se moquent absolument de toute pudeur ? Cette méthode n'est-elle pas destructrice de la pudeur et de la pureté chrétienne ? La foi elle-même n'en souffrira-t-elle pas ?

R. — Des gravures et des images, intentionnellement obscènes, et c'est ainsi qu'elles se présentent dans les périodiques pornographiques, ne peuvent ni être regardées ni être conservées sans faute grave.

S'il s'agit de nus ou de demi-nus, il faut tenir compte non seulement de l'intention, mais aussi du caractère du spectateur et de son accoutumance. On admet que pour un adulte la curiosité esthétique constitue facilement un motif d'excuse. Mais il y a faute grave si l'adulte contemple longuement et avec intention libidineuse ces images.

Des nus et des demi-nus ne sont pas à mettre sous les yeux des enfants. « Il faut inculquer aux enfants l'estime, le désir, l'amour de la vertu angélique... Qu'ils évitent avec soin les lectures dangereuses, les spectacles troublants, les conversations mauvaises et tout ce qui est occasion de péché. » (St-Office, *Decretum de educatione sexuali*, 21 mars 1931. Cfr. Pie XI, *De christiana juventœ educatione*, 31 déc. 1929).

Quand il s'agit d'enfants, il faut tenir compte, avec encore plus de prudence, de la fragilité de la nature, et de l'existence du péché originel. Un éducateur ne doit pas ignorer ce fait d'expérience que « les jeunes tombent dans le péché impur, non pas à cause de leur ignorance, mais à cause de la faiblesse de leur volonté, portée aux séductions mauvaises et privée des secours divins. » (Pie XI, *Divini illius Magistri*).

De telles gravures compromettent la formation à la pudeur et à la chasteté ; ces deux formations doivent être poursuivies en même temps, car il n'y a pas de chasteté sans pudeur. Ces gravures sont un manque de respect à l'égard des enfants « dont les anges aux cieux se tiennent constamment en présence du Père qui est dans les cieux » (Mth., XVIII, 10). Malheur à celui qui les scandalise (Mth., XVIII, 6).

Em. G.

**Psychanalyse et vocation religieuse**

Q. — Il semble ressortir des acquisitions de la psychanalyse que souvent les décisions prises, par exemple, en matière de vocation (sacerdotale ou religieuse) le soient pour des motifs qui nous échappent en partie. Est-il *nécessaire*, *opportun*, *prudent*, comme le suggérait récemment un directeur de Séminaire, de faire psychanalyser *tout* individu qui désire de consacrer au *Seigneur* ?

R. — La vocation sacerdotale consiste essentiellement dans l'appel que l'Eglise adresse à un jeune homme pour le mettre au service du peuple de Dieu comme ministre de l'activité sanctificatrice du Christ.

Comment se fait cet appel ? L'évêque appelle à l'ordination des jeunes gens choisis parmi ceux qui présentent des marques de vocation divine, c'est-à-dire les signes permettant de reconnaître que Dieu destine ce garçon à cette fonction. C'est l'appel au for externe. L'évêque est aidé dans son choix par le Conseil du Séminaire qui lui désigne ceux qui présentent les signes (aptitude et intention droite) de vocation divine au sacerdoce. Au for interne, le directeur de conscience a étudié ces signes avec son pénitent et, après avoir constaté avec lui qu'il est appelé de Dieu, lui a déclaré qu'il pouvait demander l'ordination.

Le for externe et le for interne doivent examiner non seulement les aptitudes morales et intellectuelles, mais aussi les aptitudes physiques. Certaines constitutions corporelles s'opposent à la réception des ordres (cfr. can. 983-984). Certaines hérédités ne permettent pas d'envisager le sacerdoce (cfr. Instruction de la S. C. des Sacrements, du 27 décembre 1930). Enfin il y a des troubles neuro-psychiatriques qui doivent écarter de la carrière ecclésiastique ceux qui en sont atteints.

Les responsables de l'appel aux Ordres doivent savoir que de nos jours on a relevé la fréquence de la psychasthénie dans le clergé et les congrégations religieuses. Sur 50 observations portant sur des malades prêtres, religieux ou religieuses, on a pu constater 28 cas de psychasthénie caractérisée. Le pourcentage est énorme : 56 %. Est-ce que les candidats à la psychasthénie seraient plus facilement attirés par la vie religieuse que par toute autre carrière ? Est-ce que la formation des Séminaires et Noviciats favoriserait l'intoxication psychique ? (*Cahiers Laënnec*, 1950, n° 2).

Ceux qui ont à juger d'une vocation doivent donc étudier le sujet au point de vue mental et dans les cas douteux ou difficiles solliciter l'aide du médecin psychiatre. Il n'est pas nécessaire de faire psychanalyser tout candidat au sacerdoce, car un séminariste n'est pas automatiquement et nécessairement un névrotique ; et d'autre part il n'est nullement besoin du médecin pour écarter du sacerdoce tel sujet dont les déficiences mentales sautent immédiatement aux yeux, tel l'obsédé, le pervers, l'esprit faux.

Cependant certains cas demanderont que l'on consulte un médecin psychiatre. Mais il importe de bien voir son rôle. Le psychiatre n'appelle pas aux Ordres. L'appel aux Ordres est du ressort de l'évêque et du conseil du Séminaire au for externe, et du confesseur au for interne. Le médecin psychiatre consulté dans un cas difficile ou douteux

n'a qu'un rôle d'expert. Il donne son avis sur le point précis qui fait l'objet de la consultation.

Ce sera parfois un avis très net : rien dans l'état mental de ce jeune homme ne s'oppose à son entrée dans la cléricature ; ou bien le médecin constate une contre-indication médicale et déconseille l'admission dans le sacerdoce. D'autres fois, la réponse n'est pas parfaitement claire, car nous sommes ici dans un domaine difficile.

Mais le docteur se contente de donner son avis sur l'état mental du jeune homme. Il ne dit pas que le sujet n'a pas la vocation. A plus forte raison se garde-t-il d'appeler aux Ordres. Dans une question aussi complexe qu'une vocation, où entrent en jeu éléments humains et données surnaturelles, il laisse à l'Eglise le soin de se prononcer.

En dernière analyse en effet, le jugement sur la vocation et l'appel aux Ordres incombent à l'évêque, éclairé par le Conseil du Séminaire. Ils tiendront compte bien entendu de l'appréciation du médecin spécialiste. Un Conseil de Séminaire éliminera un psychasthénique névrotique chez lequel le médecin a décelé une véritable maladie évolutive, — un hypocondriaque, — un pervers sexuel.

D'autres cas posent des problèmes plus difficiles. Mais enfin, grâce à Dieu, beaucoup de candidats au sacerdoce sont sains d'esprit et de corps et n'ont pas à être confiés au médecin psychiatre. (*Cahiers Laënnec* 1950, n° 2, — Géraud, *Contre-indications médicales à l'orientation vers le Clergé*, — Biot, *Guide médical des vocations sacerdotales et religieuses*).

Em. G.

---

**Prédication par magnétophone ?**

Q. — L'*Ami* pourrait-il indiquer s'il y a une décision déjà portée, et, à défaut le jugement à porter sur la question suivante : « Un prêtre pourrait-il adopter pour la prédication paroissiale l'usage du magnétophone où il enregistrerait ses sermons — qu'il ferait émettre pendant qu'il resterait à son trône de célébrant comme simple auditeur » ?

R. — Prêcher est un acte d'Eglise par le ministère du prêtre. Tout prédicateur parle au nom de l'Evêque. Le sermon est ainsi un acte de l'Epouse du Christ, continuant à dispenser aux hommes de tous les temps, par la voix de ses prêtres, l'inépuisable richesse de l'Evangile. Il s'agit de langage, de voix, comme le veut l'étymologie du mot prédication : *præ-dicare*, « dire devant ». La prédication c'est la proclamation de la Parole de Dieu devant un auditoire. Le sermon établit un contact direct entre une communauté chrétienne et le père de la communauté qui lui parle. Aussi le sermon a-t-il une importance capitale dans l'édification du Corps Mystique. L'Eglise entend par prédication la parole adressée par le pasteur à son troupeau. Dans sa monition aux Lecteurs, elle donne des règles précises pour la lecture publique et, par le fait même, pour la prédication. Que le lecteur se place bien en vue des fidèles, qu'il prononce distinctement, que sa foi et sa conduite soient en conformité avec ses paroles.

Le prédicateur doit être bien en vue et il doit bien prononcer, afin que s'établisse entre lui et les fidèles ce contact direct dont on est si avide de nos jours. Pour mettre des personnes en relation, rien ne remplace la parole, la parole de la voix et la parole des gestes. C'est pour que les fidèles puissent bien voir et bien entendre le prédicateur qu'on a inventé chaires et ambons. Il n'est pas interdit d'y adapter un amplificateur.

Le Pontifical souligne que la prédication doit être un témoignage. C'est toute la personne du prédicateur qui se trouve engagée dans la transmission du message. Il faut que notre prédication soit le mouvement de toute notre personne.

Que l'on entende donc le prédicateur, qu'on le voie. La prédication est l'exercice du ministère « prophétique » qui est une des fonctions du prêtre. Notre religion est la religion de la parole plutôt que la religion du livre.

Prêcher est aussi un acte de Dieu par le ministère du Prêtre. La prédication c'est le moyen humain par lequel Dieu parle aux hommes. La prédication c'est la parole de Dieu s'exprimant à travers des paroles humaines. La dignité de la prédication est là : Dieu parle à travers les paroles du prédicateur. Prêtons à Dieu notre voix et toute notre personne, car on s'exprime plus que par sa bouche.

N'oublions pas non plus que le sermon est un sacramental, le sermon, c'est-à-dire la parole de Dieu dite par des lèvres sacerdotales.

Prêcher enfin est un acte liturgique accompli par le ministère du prêtre. La prédication occupe dans la Liturgie une grande place. Le prône s'insère dans la Messe et vient couronner la Liturgie et la parole. A la Messe, le prêtre nous donne le Seigneur sous la forme de la parole, avant de nous le donner sous la forme du pain. Mais de même que la communion n'est pas donnée par distributeur automatique, de même convient-il que la parole de Dieu ne soit pas distribuée par machine.

Pour toutes ces raisons, au cours des offices liturgiques, la prédication ne sera pas donnée par magnétophone.

Em. G.

# L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

## Comptes rendus bibliographiques

Monseigneur BROS. — **Religion et religions. La Révélation chrétienne.** — In-16 de 292 p., 700 fr. — Paris, Lethielleux, 1956.

Mgr Bros, spécialiste bien connu de l'histoire des religions, ancien professeur à l'Institut catholique, faisait paraître voilà vingt ans un manuel d'apologétique sous le titre « La démonstration chrétienne » (De Gigord). Il visait alors les élèves de première et de philosophie de nos collèges. Nous avons dit le bien que nous en pensions (*Ami*, 1937, p. 461).

Actuellement les manuels d'instruction religieuse pour les écoles secondaires ne manquent pas. Mais l'auteur et le nouvel éditeur du présent ouvrage ont pensé à juste titre que celui-ci n'avait rien perdu de sa valeur

et de son intérêt, et qu'il pouvait très bien compléter la formation des adultes cultivés, moyennant quelques modifications de détail, très sensibles, du reste : le titre est à la fois moins exclusif et plus explicite ; certaines pages (par ex. sur la foi : p. 138-143 ; sur l'origine des évangiles : p. 194-196) ont été ajoutées ou corrigées ; les sommaires en tête de chapitres supprimés ; les notes composées en caractères plus lisibles ; les illustrations (il en reste 36) réduites aux plus artistiques et souvent remises en valeur par un heureux agrandissement ; la bibliographie mise à jour.

Ainsi le volume se présente moins comme un manuel scolaire que comme un traité sérieux et solide qui plaira pour sa vaste information historique, son recours fréquent aux mystiques chrétiens et sa solidité doctrinale.

La disposition des chapitres est restée la même : l'A. expose d'abord brièvement les preuves de l'existence de Dieu, puis « le Dieu de la Révélation » et « le Dieu des âmes religieuses ». Le ch. 2 traite des religions en général (culte, sacrifices, morale, sentiments religieux) et les trois suivants de la nécessité d'une religion, de son origine, et de la religion chrétienne (exposé, histoire, nature de la Révélation dans l'Ancien et le Nouveau Testament).

Viennent ensuite les chapitres sur nos raisons de croire à la Révélation chrétienne (nature de l'acte de foi, méthode d'immanence et démonstration classique), les sources de la Révélation chrétienne, le milieu evangélique, le contenu des évangiles, la Personne de Jésus, le problème de Jésus, l'Eglise (nature, histoire), et nos devoirs envers l'Eglise.

---

Maria MONTESSORI. — **L'éducation religieuse.** — In-12 de 208 p., 870 fr. — Paris, Desclée de Brouwer, 1956.

Ce livre paraît pour la première fois en français, traduits par Mmes G. et A.-M. Bernard, et précédé d'un avant-propos du P. Faure, S. J., Directeur d'un Centre d'Etudes pédagogiques.

Maria Montessori avait dirigé à Barcelone (1909-1920) l'éducation religieuse de groupes d'enfants, et fait construire une église et un « atrium » religieux à leur taille. Elle expose ici sa méthode, basée sur la liturgie, en continuité avec les lignes générales de sa pédagogie scolaire.

Après avoir rappelé quelques principes importants, elle explique l'année liturgique et la messe, ainsi que la manière d'y intéresser les enfants. Ce qu'il y a de neuf dans ces pages, c'est moins ce qui concerne le calendrier liturgique et les cycles annuels, que les procédés pédagogiques employés pour expliquer la messe aux enfants et les familiariser avec le missel. M. Montessori a pour cela recours à des fiches et des signes liturgiques diversement coloriés, que l'enfant manipule lui-même.

Cet ouvrage intéressera vivement les Jardinières d'enfants et les catéchistes ordinaires, y compris ceux qui s'occupent des adolescents. Leur travail sera facilité par une vingtaine de planches hors-texte en couleurs.

---

Chanoine E. GUILLARD. — **Famille divine.** — In-12 de 202 p., 450 fr. (franco, 500 fr.). — Chez l'auteur, Supérieur de l'Institution Saint-Jean, Bazas (Gironde), 1956. (C. P. Nantes, 262-62)

L'auteur de ce livre, déjà connu pour la sûreté et l'onction de ses ouvrages de spiritualité, oriente ici le lecteur vers la Trinité. Il montre dans les Trois Personnes la Famille ineffable, dont la sainte Famille de Nazareth était une image, et dont les chrétiens, et surtout les religieux et les prêtres doivent vivre.

La conclusion est qu'il nous faut avoir une grande dévotion pour tout ce qui rappelle cet auguste mystère (fête de la Trinité, signe de la Croix, sainte Messe, etc.) et spécialement pour la Vierge Marie, qui nous conduit sûrement à la Trinité.

Ces pages sont simples. La doctrine élémentaire est éclairée de comparaisons concrètes (prises volontiers dans les œuvres d'art) et illustrée d'exemples tirés de la vie des saints. L'Ecriture est abondamment citée. Ces pages sont à recommander aux fidèles qui désirent avoir une piété solide. Les religieuses en profiteront aussi, de même que les prêtres, au moins en vue de leurs instructions.

---

Ambroise LAFORTUNE. — **Le Verbe s'est fait chair. « Réalisations liturgiques vécues de par le monde ».** — In-8 de 168 p. — Montréal et Paris, Ed. Fides, 1956.

Dans ces 24 chapitres, un prêtre canadien, aumônier scout, raconte comment il a célébré diverses fêtes de l'Eglise, soit liturgiquement, soit par des cérémonies paraliturgiques, seul ou surtout avec son clan routier, en divers endroits du monde : en France, à la Martinique, au Mexique, au Canada.

On le lit avec plaisir. Mais son intention est avant tout de suggérer des idées à d'autres groupes scouts ; et de fait, ceux-ci trouveront là un exemple entraînant.

---

X. LEFEBVRE et L. PERIN, S. J. — **L'enfant devant Dieu.** — In-8 de 264 p. — Paris, de Gigord, 1956.

La Maison de Gigord a déjà publié une collection d'enseignement religieux, « Fils de Lumière », destinée aux élèves du secondaire. Le présent volume est le premier d'une série faisant partie de la même collection, mais destinée aux classes élémentaires. Il a en vue les enfants de 3 à 5 ans.

Une première partie rappelle les grandes caractéristiques de l'enfance (besoin de « conquérir » le monde, besoin de grandir, besoin d'être aimé) et la manière dont il convient de greffer sur ces tendances l'éducation religieuse. Une 2e partie résume, à partir de ces données, les grandes lois de la formation religieuse et les thèmes à exploiter. La 3e est l'application pratique des principes exposés précédemment : elle contient un programme détaillé pour toute une année scolaire. Le plan est celui du cycle liturgique, et la matière n'est autre que les épisodes bibliques concernant Dieu et le Christ. Des appendices sont constitués par des textes officiels ou des extraits d'ouvrages modèles, et par une bibliographie commentée.

L'illustration est faite de quelques jolies photos hors-texte et de dessins. La typographie des chapitres est très agréable, mais les notes sont en caractères trop petits.

Cet ouvrage excellent, dû à deux éducateurs aidés de parents et de jardinières d'enfants, résume et précise les données les plus sûres des meilleurs ouvrages pédagogiques et catéchistiques parus ces dernières années. On peut le recommander vivement aux parents et aux catéchistes chargés des « Tout-Petits ».

---

Alfred SIRONVAL. — **Du vivant concret à la connaissance et à l'amour de Dieu.** — In-8 de 200 p., 600 fr. — Paris, Casterman, 1956.

Nous avons recensé en 1955 (p. 319) la première édition de ce volume. Cette nouvelle édition est augmentée de toute une première partie d'une quarantaine de pages rappelant brièvement le rôle de la catéchèse scolaire dans l'Eglise et les diverses méthodes employées à notre

époque pour présenter la doctrine d'une manière vivante et religieuse.

La suite elle-même, quoique essentiellement identique au contenu de la Ire édition, témoigne du souci de ne pas faire de l'enseignement catéchistique une matière purement cérébrale ; ainsi la 3e partie (« pratique de l'enseignement ») commence par l'étude de la Bible, et non, comme auparavant, par l'étude des mots difficiles, qui est renvoyée après les chapitres sur la Bible et la liturgie.

Ces heureuses modifications, répondant au regret que nous exprimions dans notre précédente recension, modifient nettement l'inspiration de l'ensemble dans un sens moins intellectuel. Il reste toutefois que ce volume s'adresse spécialement à des instituteurs chargés d'enseigner le catéchisme en même temps que les matières scolaires. Là où le catéchisme est donné en dehors de l'école, on pourra avantageusement accentuer encore l'orientation vers une formation plus profondément surnaturelle.

---

1. Chanoine BOYER, Mme LE TOURNEUR. — **Album de la Bible des Tout-Petits.** XXVII planches de 32 × 24 cm avec huit pages de titres du même format, 325 fr. — Paris, Lethielleux, 1950.
2. Chanoine BOYER, M. Van der ELST. — **Matériel sensoriel en concordance avec la « Bible des Tout-Petits ».** — Sur isorel, 1.500 fr. ; sur papier en couleur, 975 fr. ; en noir, 380 fr. — Paris, Lethielleux.

I. — Ces planches contiennent 144 dessins à colorier, découper et coller sur carton en vue de réaliser des tableaux scéniques. Les 8 premières se rapportent à l'Ancien Testament, les autres au Nouveau.

Les dessins sont de bon goût dans leur simplicité. Les « Tout-Petits » de 3 à 6 ans se passionneront à ce travail pratique (on sait que pour les enfants le jeu est un vrai travail), et pourront ainsi assimiler facilement les récits de l'Histoire sainte.

Pour mieux en faire ressortir les leçons, les catéchistes auront avantage à s'inspirer de la brochure-guide de M. le chanoine Boyer : « la Bible des Tout-Petits » (même éditeur, 250 fr.).

II. — Nous n'avions pas encore signalé à nos lecteurs ce matériel catéchistique, qui peut rendre service aux dames catéchistes chargées des tout-petits. On sait que ceux-ci sont friands d'images coloriées et de jeux. C'est cet attrait qui est utilisé ici, pour les intéresser à l'histoire de la Révélation.

Le matériel complet comporte 14 boîtes (format 12 × 12), numérotées de 1 à 27, et contenant chacune 2 tableaux superposés. Ces tableaux sont peints sur du papier collé sur des plaques d'isorel de 4 mm d'épaisseur. L'image d'un des tableaux est reproduite sur le couvercle de la boîte.

Chaque tableau est découpé en 4, 6 ou 7 morceaux, la coupure variant selon le profil des personnages et la position des objets. Une dizaine de baguettes à rainure permettent de fixer debout les éléments de chaque scène, si bien que, à l'attrait du puzzle, l'enfant peut joindre celui de la construction scénique.

Dessins et couleurs sont élémentaires, genre image d'Epinal. Parfois même on souhaiterait que la figure du Christ fût représentée plus artistiquement.

Les 9 premiers tableaux se réfèrent à l'A. T. (de la création à Moïse) et les autres au N. T. Le tout correspond aux 28 chapitres de la « Bible des Tout-Petits » de M. le chanoine Boyer.

L'édition sur papier en noir (à 380 fr.) permet aux enfants de colorier eux-mêmes les images et de les coller sur du carton. Le travail de découpage, pour cette édition en noir et en couleurs sans isorel, est facilité par un tracé en noir.

On peut demander l'envoi d'un tableau spécimen sur papier colorié ou sur isorel. Ce matériel est bien fait pour captiver les enfants de 3 à 6 ans. Il suffira d'en régler l'usage dans un climat religieux et avec un esprit de foi constant.

---

1. **Formation religieuse en Afrique Noire.** — In-8 de 430 p. — Bruxelles, Editions de « Lumen Vitæ », 1956.
2. « **Lumen Vitæ** », revue internationale de la formation religieuse, no d'avril-juin 1956. — In-8 de 200 p., 500 fr. — Mêmes éditions.

1. — Une vaste enquête commencée en 1952 avait révélé les lacunes de l'enseignement catéchistique en Afrique. Pour y remédier, le P. Delcuve, S. J., Directeur du Centre International de Bruxelles, suggéra l'idée d'un Congrès international africain sur la formation religieuse. Ce congrès eut lieu à Léopoldville (Congo belge), en août 1955, en présence de 500 participants, et le présent volume n'est autre que le recueil des rapports et le résumé des échanges de vues qui en remplirent les six journées.

On y étudie, entre autres choses, le sens du monothéisme africain, le rapport des pratiques religieuses traditionnelles avec le christianisme, les structures sociales en face de la religion, l'attitude de l'Africain évolué, le rôle de la presse et des bibliothèques ; puis les méthodes de formation catéchistique concernant les divers âges (depuis les tout-petits jusqu'aux fiancés, aux jeunes foyers, et aux fidèles des messes dominicales), les divers groupes (scouts, jocistes, légionnaires de Marie) et les divers procédés (le chant, la liturgie, etc...).

Ce gros volume intéressera surtout les Missionnaires africains, spécialement ceux qui n'ont pu participer à cette Semaine d'études. Ils y trouveront, en 13 planches hors-texte, de nombreuses photos prises au cours du Congrès.

2. — Ainsi qu'en avertit l'éditorial, ce numéro « est un aboutissement et un nouveau point de départ ». Un aboutissement, car on y trouve synthétisés et mis au point des renseignements sporadiques publiés par la revue durant ces dix dernières années dans sa chronique internationale. On y expose l'état de l'enseignement religieux en France, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Amérique latine, dans l'Inde, au Japon, aux Philippines et en terre païenne. A quoi s'ajoutent des études de sociologie religieuse sur le Chili, le Japon et les Noirs, des schèmes pour une catéchèse biblique et liturgique, et la chronique internationale de forme habituelle.

Ce numéro voudrait être un « point de départ » en encourageant de nouvelles communications sur le même sujet.

---

« Educatrices Paroissiales ». — **Futures citoyennes.** — In-8 de 176 p. — Paris, Ed. Fleurus. 1956.

Ce volume est un numéro tiré à part de la revue « *Educatrices paroissiales* ». Il contient les rapports généraux et les leçons documentaires qui firent l'objet du 3e Congrès des Religieuses éducatrices paroissiales (1955).

Les rapports traitent des sujets suivants : la nature de la Cité dans le plan de Dieu, le rôle de la religieuse dans le monde, sens chrétien et sens civique, éducation du sens civique et du sens social chez les enfants et les jeunes filles, rôle de la femme dans la cité.

Les leçons documentaires ont spécialement en vue la formation de la religieuse elle-même : dans l'étude sociologique de la commune, dans ses rapports avec

l'Union Féminine Civique et Sociale, dans ses rapports avec les Maisons familiales rurales, avec les centres ménagers ruraux, avec la cité, et avec les milieux ouvriers.

Ces pages ouvriront des horizons aux religieuses actives (éducatrices et hospitalières) et même aux contemplatives (par exemple en vue de leur devoir électoral).

---

**Fiches de Pédagogie religieuse « Vérité et Vie ».** Série n° 32 (octobre-décembre 1956). — 900 fr. l'abonnement annuel. 1, rue de la Comédie, Strasbourg (Bas-Rhin).

La première page de ces fiches reproduit une lettre de félicitations du Secrétaire de la S. C. du Concile, datée du 27 août 1956, avec mention de l'autorisation de publication en date du 17 septembre dernier. Une si haute approbation rassurera (si besoin est) ceux qui auraient été impressionnés par la campagne de dénigrement montée contre ces fiches au nom de l'orthodoxie.

En plus de conseils sur l'éducation morale des arriérés et sur la confection du cahier de travail, on trouvera ici des programmes d'enquêtes et d'enseignement religieux pour les adolescentes et pour les 9-12 ans, un article de fond sur le sens de Dieu, et des orientations pédagogiques sur la manière de faire trouver Dieu aux enfants dans le monde et dans la Bible

Tout est riche et instructif, comme d'habitude. A chacun d'utiliser ces matériaux et de les adapter au milieu dont il est chargé. Il va de soi, par exemple, qu'on ne manquera pas de souligner la regrettable lacune religieuse d'une vie humainement bien remplie comme celle de Marie Curie (cf. fiche n° 281, p. 15).

---

« **La Croisade Liturgique à l'Ecole et au Foyer** ». — Revue trimestrielle, 350 fr. Abonnement : M. Guy de Féligonde, 11, rue Aristide-Briand, Hay-les-Roses (Seine). C. P. Paris 25.83.40.

Cette revue, publiée à l'abbaye Saint-André-lez-Bruges, a pour Directeur Dom Gaspar Lefebvre. Les 4 numéros de 1956 sont remplis par une étude de Dom L. portant sur les messes dominicales de l'année en rapport avec le « drame de la Rédemption ». Pour chacune de ces messes, l'A. se place successivement aux trois points de vue suivants : 1° le peuple de Dieu, précurseur du Messie ; 2° le Christ, médiateur de Rédemption ; 3° l'Eglise, continuatrice de l'œuvre du Christ.

L'Ancien et le Nouveau Testament sont abondamment cités. Chaque commentaire est illustré d'un dessin très simple, facile à reproduire au tableau noir. Chacun des 4 numéros a pour suppléments un fascicule destiné aux catéchistes et une planche en couleur à découper et coller sur carton.

En 1957, un travail semblable sera fait pour les fêtes de $1^{re}$ et $2^{e}$ classes. Ainsi les 8 numéros de 1956 et 1957 formeront un ensemble susceptible d'aider les prédicateurs et les catéchistes dans leur ministère.

---

David LEVACK et Paul-Emile VADEBONCOEUR, C. SS. R. — **Saint Alphonse-Marie de Liguori, Docteur de l'Immaculée.** — In-8, de 260 p., illustré, 3 doll. 50. — Sainte-Anne de Beaupré, Canada.

Ce superbe volume est un hommage des Rédemptoristes de la Province canadienne-française de Ste-Anne-de-Beaupré à l'illustre fondateur de la Congrégation du T. S. Rédempteur.

Dans l'apostolat issu du mouvement suscité par l'année mariale de 1954, ce volume a sa mission à remplir.

Dans une première partie, des études font ressortir les droits de S. Alphonse au glorieux titre de Docteur de l'Eglise : elles montrent en lui particulièrement un Docteur marial qui ne le cède à aucun autre en mérite, en science et en zèle ; en outre, en rapport plus immédiat avec le centenaire que l'année mariale a commémoré, elles font ressortir le rôle prépondérant qu'il a joué en regard du dogme de l'Immaculée Conception, et démontrent qu'il a effectivement et de façon très efficace, concouru à la proclamation de ce dogme par son influence théologique.

Une seconde partie offre au lecteur une présentation nouvelle des principaux textes de S. Alphonse sur l'Immaculée-Conception. Cette édition de trois textes déjà connus : *Exposé de la grande Morale sur l'Immaculée-Conception* (dissertation intercalée dans la *Théologie Morale*, cf. éd. Gaudé, t. IV, p. 308-408) ; *Sermon dogmatique* (publié dans les *Gloires de Marie*) ; *Dissertation théologique* (extrait de l'*Ouvrage dogmatique contre les pseudo-réformateurs*, Naples, 1769), est vraiment nouvelle, et par la traduction en grande partie reprise, et par les annotations qui ont été soumises, autant que possible, à un contrôle critique.

Une dernière partie, ou plutôt un appendice (section ascétique) fait ressortir la dévotion de S. Alphonse à l'Immaculée-Conception dans son Institut, dans les pratiques de dévotion conseillées, dans sa correspondance, dans sa prédication, etc. Quelques textes pieux achèvent ici de nous édifier ; plénitude de grâce en Marie au moment de sa Conception Immaculée ; méditation pour la fête de l'Immaculée-Conception, sujets de méditations, prière pour la visite quotidienne à Marie, consécration, dédicace de la préparation à la mort et même quelques cantiques composés par le saint.

Le vœu des auteurs sera certainement exaucé : leur ouvrage servira à mieux faire connaître les mérites de leur glorieux Père et à rendre hommage à la Vierge Immaculée, leur Mère.

A. M.

---

F. CUTTAZ. — **L'Enfant de Dieu,** ouvrage couronné par l'Académie Française. Nouvelle édition considérablement augmentée. — In-16 de 496 p., 660 fr. — Paris, de Gigord, 1956.

Cet ouvrage est la suite d'un autre livre, *Le Juste* (cf. *Ami*, 1930, p. 442). La première édition de *L'Enfant de Dieu* a été pareillement présentée en 1932, p. 368. C'est substantiellement le même texte, aujourd'hui, mais avec de notables additions, surtout en notes.

*Le Juste* expose les richesses et les splendeurs de la vie de la grâce dans les âmes. *L'Enfant de Dieu* médite les obligations qui en découlent. Le premier rappelle les merveilleuses largesses de notre Père céleste ; le second indique comment, devenus ses enfants, nous devons nous comporter envers lui.

Voici, succinctement, la suite des idées développées ici. Enfants de Dieu par la grâce, notre premier et principal devoir envers notre Père céleste est de l'aimer. Cet amour doit être un amour de charité, souverain, désintéressé, surnaturel, total, filial, progressif, effectif. L'auteur cependant, en parlant d'amour désintéressé, évite tout ce qui pourrait ressembler à une réprobation de l'amour intéressé que comporte la vertu d'espérance.

L'amour tend à l'union, et donc il faut nous efforcer de multiplier les relations que nous pouvons avoir avec Dieu, et donner dans notre vie quotidienne le plus de place possible à l'amour de Dieu. L'A. analyse les différents aspects de ce devoir : penser comme Dieu, agir comme Dieu, vouloir ce que Dieu veut. Mais un tel idéal dépasse les forces humaines. Il est donc indis-

pensable de reconnaître le besoin que nous avons de l'aide divine, qu'il faut demander par une prière fervente et confiante. Un tel secours ne nous sera pas refusé ; aussi un nouveau devoir s'impose : témoigner à Dieu notre gratitude pour tout bienfait reçu de lui ; compter de plus en plus, mais en toute humilité, sur son action paternelle pour le bien de notre âme et de notre corps. Cette confiance s'exprimera aux heures de difficulté, de tentation et spécialement à l'heure de la mort. Ainsi, c'est « vivre par Lui ».

Il ne suffit pas de « vivre *par* Dieu » ; il nous faut aussi vivre *avec* Dieu, c'est-à-dire avoir et cultiver le sentiment de sa présence, converser avec lui et se fixer sur lui par une avide contemplation. Une telle vie d'union à Dieu provoquera de plus en plus en l'âme juste le désir de procurer la plus grande gloire de Dieu, tout d'abord personnellement dans nos sentiments, notre culte et nos œuvres, mais aussi par l'apostolat. Une joie surnaturelle couronnera ces efforts et cet abandon.

On a dit que cet ouvrage « peut être proposé comme modèle de vulgarisation théologique, même à l'usage des fidèles fervents, qui y trouveront une nourriture abondante, variée et substantielle » ; rien n'est plus exact.

Aux lecteurs de l'*Ami* qui s'adresseront directement à l'auteur (13, rue J.-J. Rousseau, Annecy), le volume sera vendu 440 + 45 fr. de port (C. C. Lyon, 382-14).

---

H. HAAG. — **Bibel-Lexikon.** — In-8 (17 × 25), de XIII+1784 col., 9.200 f. — Edit. Benzinger, Einsiedeln, 1956.

A côté des encyclopédies bibliques réservées aux spécialistes, il y a place pour des dictionnaires plus brefs de caractère scientifique cependant, qui s'adressent aux prêtres et aux laïcs instruits pour leur rappeler les données essentielles et les tenir au courant des progrès continus des sciences concernant le Livre inspiré.

C'est une pensée de ce genre qui a conduit les professeurs catholiques d'Ecriture Sainte hollandais, à publier au cours de la dernière guerre, sous la direction de Van den Borg, en langue néerlandaise, un *Lexique Biblique* qui connut un légitime succès.

C'est ce *Lexique* qu'un groupe de biblistes catholiques suisses, sous la direction d'Herbert Haag, professeur d'exégèse de l'Ancien Testament, ont voulu traduire en allemand. Les 8 fascicules se sont succédés de 1951 à 1955. L'ouvrage est maintenant terminé.

En 15 ans, en dépit des événements internationaux, les sciences bibliques et annexes n'ont pas ralenti leurs progrès. Dès maintenant le *Lexique* hollandais est l'objet d'une nouvelle édition. Plus de trente exégètes y collaborent (parmi lesquels plusieurs belges), contre neuf à la première édition. Tous les articles sont revus, mis au point, parfois profondément remaniés. Les deux premiers fascicules de cette révision sont parus en 1954-55.

La même nécessité s'était imposée à Haag dès 1951 pour sa traduction allemande. Avec le consentement et l'aide de l'équipe hollandaise et de nombreux autres collaborateurs, il a singulièrement augmenté la valeur scientifique du *Lexique* qu'il traduisait en l'adaptant. Les catholiques de langue allemande ont maintenant en mains un dictionnaire biblique, excellent dans sa concision, auquel rien dans notre langue ne correspond actuellement, sauf, sous une autre forme, l'*Initiation Biblique* dans sa dernière édition.

De tels ouvrages doivent être consultés, non analysés. Notons seulement que l'édition allemande éclaire son texte par 141 illustrations ou cartes et 34 planches photographiques hors-texte, dont beaucoup comptent deux sujets ou davantage. Certains de ces documents sont empruntés à l'édition hollandaise ; mais beaucoup sont originaux et quelques-uns sont plus récents.

**Terres Saintes : Jordanie, Syrie, Liban, Israël.** — 386 p. (12 × 17), cartonné, 1470 fr. ; relié peau, 2.730 fr. — Paris, Hachette, 1956.

Cet ouvrage, orné de 300 illustrations, cartes et photos en couleurs, fait partie de la brillante collection : *Le monde en couleurs*, dont il est le 21ᵉ volume.

Il s'ouvre par une préface de M. Pierre Benoît, de l'Académie française, suivie d'un « *Regard sur l'histoire du Proche-Orient* », par N. Bammate, des origines à la première guerre mondiale (p. 13-31), en passant par l'Islam, les Croisades, les Ottomans. La description des *Lieux saints* du Christianisme a été confiée à la plume érudite et élégante du grand voyageur M.-H. Lelong, O. P. (p. 33-189). Elle retiendra tout spécialement l'attention de nos lecteurs. Mais ils apprendront encore beaucoup de choses et d'événements en continuant leur lecture : La *Jordanie*, par A. J. Chanderli ; la *Syrie*, par Fr. Mégret ; le *Liban*, par Bammate ; ces trois auteurs guident le voyageur actuel dans ces nouveaux Etats en attirant l'attention sur leur riche passé archéologique ; Tibor Mende donne une description de l'Etat moderne d'*Israël* (p. 301-359) et Edmond Fleg nous fait assister aux *Fêtes religieuses* qui y sont actuellement célébrées (p. 361-379). Un index alphabétique termine le livre.

Ce splendide volume, de format portatif, convient au pèlerin, au touriste, à l'archéologue même ; il rendra service aux séminaristes pour leurs études scripturaires et au grand public qui a de la peine à se familiariser avec les découpures politiques auxquelles ont été condamnées la Terre Sainte et les régions voisines, à la suite de la seconde guerre mondiale.

---

R. P. Michel GASNIER, O. P. — **Trente visites à Notre-Dame de Nazareth.** — 190 p. (14 × 19), 500 fr. — Mulhouse, Edit. Salvator, 1956.

La vie de Marie commence ici avec sa préhistoire dans l'Ancien Testament et se termine par son couronnement royal au ciel. L'évangile en est la base, solidement établie par l'auteur. Il ne s'interdit pas d'y joindre quelques détails pris aux apocryphes, mais en les émondant et en les présentant comme des légendes traduisant la piété antique envers la Mère de Dieu. Il consacre trois chapitres à son berceau, à ses premiers pas, et à sa vie au Temple à partir de ses trois ans, deux autres à sa fuite vers l'Egypte et à son retour, quatre autres encore à la vie cachée de la Sainte Famille à Nazareth. Ne nous en plaignons pas, car ce n'est pas seulement par les textes évangéliques, mais aussi par les convenances doctrinales et pieuses que l'Eglise a éclairé pour nous la psychologie de la Vierge.

Ces « trente visites » sont en réalité 32. Elles seront précieuses à nos confrères pour bien faire célébrer aux fidèles les mois de mai et d'octobre consacrés à Marie.

---

**IMPRIMATUR**

Lingonis, die 8 januarii 1957

G. Michel, *vic. gen.*

*Le gérant :* C. Gaildraud

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)